

ELECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE :

L'ANIE rappelle les règles et dispositions régissant la campagne électorale

page 2

ED DIWAN

N°2401

Quotidien national d'informations | Mardi 03 Novembre 2026 | - Prix : 15 DA Tirage 2000

PLF 2027 :

Plusieurs mesures pour soutenir l'économie nationale et améliorer le cadre de vie des citoyens



page 3

Actualité

72EME ANNIVERSAIRE DU DECLENCHEMENT DE LA GLORIEUSE REVOLUTION DE LIBERATION NATIONALE :
Le président de la République reçoit les vœux de plusieurs chefs d'Etat
2



EN VISITE OFFICIELLE DE DEUX JOURS :
Ahmed Attaf reçoit son homologue néerlandais
2

HYDRAULIQUE:
Lancement de trois importants projets à l'est du pays
3

PAIEMENT ELECTRONIQUE :

INATEL obtient l'agrément pour l'installation des TPE de classe V

p3

72EME ANNIVERSAIRE DU DECLENCHEMENT DE LA GLORIEUSE REVOLUTION DE LIBERATION NATIONALE :

Le président de la République reçoit les vœux de plusieurs chefs d'Etat

Recep Tayyip Erdogan

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu ce lundi les vœux du président de la République de Turquie, Recep Tayyip Erdogan, à l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération.

Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu un message de vœux de son frère, le président de la République islamique de Mauritanie, pays frère, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, à l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale, dans lequel il lui a adressé ses vœux et souhaité davantage de progrès et de prospérité au peuple algérien. Dans son message, le président mauritanien a également réaffirmé "son attachement au renforcement et au développement des relations de coopération entre les deux pays frères".



Abdel Fattah Al-Sissi

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu ce lundi les vœux du président de la République arabe d'Egypte, M. Abdel Fattah Al-Sissi, à l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération.

Le Roi de Jordanie

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu ce lundi les vœux du roi du Royaume hachémite de Jordanie, Abdallah II Bin Hussein, à l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération.

Vladimir Poutine

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu ce lundi les vœux du président de la Fédération de Russie, M. Vladimir Poutine, à l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération.

EN VISITE OFFICIELLE DE DEUX JOURS :

Ahmed Attaf reçoit son homologue néerlandais

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a reçu ce lundi au siège du ministère M. Tom Berendsen, ministre des Affaires étrangères du Royaume des Pays-Bas, qui effectue une visite de travail en Algérie les 2 et 3 novembre 2026. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la poursuite du dialogue politique entre les deux parties et traduit leur volonté commune de renforcer la dynamique qui caractérise les relations bilatérales entre les deux pays. À cette occasion, le ministre d'État a eu des entretiens en tête-à-tête avec son homologue néerlandais, suivis d'une réunion de travail élargie à laquelle ont participé les membres des délégations des deux pays. Ces entretiens ont permis de faire le point sur les relations d'amitié et de coopération de longue date qui unissent les deux pays depuis plus de quatre siècles, et d'étudier les moyens de les porter vers de nouveaux horizons, afin de répondre à leurs aspirations communes et de redonner à la coopération bilatérale son élan et son dynamisme. Dans ce contexte, les deux parties ont convenu de la nécessité de prendre des mesures concrètes susceptibles de donner un nouvel élan aux relations bilatérales, notamment par la mise en œuvre des mécanismes de coopération, au premier rang desquelles figure la commission mixte chargée de la coopération économique et technologique et des consultations politiques, ainsi que par la mise à jour et le renforcement du cadre juridique de la coopération bilatérale, et enfin par la promotion des échanges entre les milieux d'affaires afin de consolider le partenariat économique entre les deux pays. La rencontre a également porté sur les possibilités de coopération dans les domaines prioritaires, notamment l'énergie, les énergies renouvelables, les ressources en eau, l'agriculture et l'industrie agroalimentaire. Les deux parties ont par ailleurs échangé leurs points de vue sur les moyens d'approfondir le dialogue et la coordination dans le domaine de l'immigration et des affaires consulaires. Cette rencontre a également permis aux deux parties d'échanger leurs points de vue sur les principales questions régionales et internationales d'actualité présentant un intérêt commun.

APN:

M. Lebbou entame la présentation du projet de loi de finances 2027

Le ministre des Finances, Mohamed Lamine Lebou, a entamé, lundi, la présentation du projet de loi de finances (PLF) 2027 devant les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une séance plénière présidée par la présidente de l'Assemblée, Mme Khalida Boufedeche, en présence de plusieurs membres du gouvernement

Inauguration du siège du conseil de la communauté scientifique à l'étranger

Le siège du haut conseil supérieur de la communauté scientifique nationale à l'étranger a été officiellement inauguré ce lundi à Ben Aknoun, à Alger. La cérémonie s'est déroulée sous la supervision du secrétaire général de la présidence de la République, Abdellah Moundji, en présence du coordinateur du Conseil, le professeur Elias Zerhouni, et du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari.

La commission des finances et du budget propose plusieurs amendements au PLF 2027

La commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a proposé plusieurs amendements au projet de loi de finances (PLF) 2027, portant sur quinze (15) articles, ainsi que l'introduction de six (6) nouveaux articles, selon le rapport préliminaire de la commission présenté lundi. Parmi les amendements de fond proposés au projet de loi, la commission a suggéré de modifier l'article 218, de manière à subordonner toute révision des prix des carburants par les parties concernées à l'approbation du Parlement, dans le cadre de la loi de finances, et ce, dans un souci de transparence et afin de protéger le pouvoir d'achat des citoyens.

ACCIDENTS DE LA ROUTE :

11 morts et 494 blessés en 48 heures

Onze (11) personnes ont trouvé la mort et 494 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 48 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique lundi un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Alger avec 3 morts et un blessé dans 3 accidents de la circulation. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 7 personnes incommodées par le monoxyde de carbone, émanant des appareils de chauffage à l'intérieur de leurs domiciles respectifs dans les wilaya de Béchar, Médéa, Tébessa et Khenchela . En outre, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 8 incendies, urbains et divers, à travers les wilayas d'Alger (2 incendies), Batna (2), Skikda (1), Mostaganem (1), Annaba (1) et M'sila (1). Pour ce qui est du dispositif de lutte contre les incendies de forêt et de récolte, les unités de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 5 incendies du couvert végétal au niveau de plusieurs wilayas du territoire national, selon le même bilan.

La Télévision nationale du Niger rend hommage à la glorieuse Révolution algérienne

La Télévision nationale du Niger rendra hommage à la glorieuse Révolution algérienne du 1er Novembre en diffusant, ce dimanche soir sur sa chaine Télé Sahel, le film historique "La Bataille d'Alger", à l'occasion de la commémoration de 72e anniversaire de son déclenchement.Réalisé en 1966 par le cinéaste italien Gillo Pontecorvo, ce long-métrage emblématique du cinéma engagé revient sur l'un des épisodes les plus marquants de la lutte de libération nationale, en mettant en scène les affrontements qui ont opposé, en 1956 et 1957, les combattants du Front de libération nationale (FLN) à l'armée coloniale française dans la Casbah d'Alger.A travers notamment le parcours d'Ali La Pointe, cette oeuvre cinématographique met en lumière l'engagement des moudjahidine algériens, ainsi que les sacrifices consentis par le peuple algérien, face à la répression coloniale.L'œuvre donne également à voir la mobilisation populaire et l'ancrage de la lutte de libération dans la société algérienne, en évoquant notamment les manifestations populaires de décembre 1960, qui ont illustré l'adhésion massive des Algériens à la cause nationale et leur détermination à poursuivre le combat jusqu'au recouvrement de l'indépendance. La diffusion de ce film sur la télévision nationale nigérienne intervient dans le cadre de la commémoration du déclenchement, le 1er novembre 1954, de la Révolution algérienne, une étape décisive dans le combat du peuple algérien pour son indépendance.

ED-DIWAN
Quotidien National d' Informations
Edité par EURL Société Seghir de communication
Le Site : www.fr.eddiwan.dz

BUREAU D'ORAN :
12 BD DE L'ALN / E - ORAN
BUREAU D'ALGER :
Cite bois des pins ALGER
Directrice de la publication
FATIMA-ZOHRA SEGHIR

Impression : SIA
Z I el Alia - Beb Ezzouar - Alger
DIFFUSION: eldjazairdoc.com
« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur-Alger.
Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45/020.05.13.77
agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Le Site :
www.fr.eddiwan.dz
Email :
contact@eddiwan.dz
esc.societe@gmail.com
0660 74 95 86
Service Publicité
Tel : 0770 77 03 30
FAX : 042 30 81 57

Les textes et les photographies envoyés ou remis à la rédaction ne peuvent être rendus ni faire l'objet d'aucune réclamation. Reproduction interdite de tout article sauf accord de la direction du journal.

HYDRAULIQUE:

Lancement de trois importants projets à l'est du pays

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a supervisé ce lundi depuis la wilaya de Tlemcen, le lancement de trois importants projets à l'occasion de la commémoration du 72ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse révolution.



Il s'agit des travaux de la première phase du raccordement des stations de dessalement d'eau de mer à Tlemcen, Mostaganem et Chlef, a précisé la même source. « Ces projets s'inscrivent dans le cadre de la stratégie nationale visant à renforcer le système de dessalement de l'eau de mer, en garantissant le transport de l'eau et sa distribution vers les zones de consommation, à travers des réseaux et des installations hydrauliques intégrés reliant la côte aux zones intérieures », a ajouté le communiqué. Ces projets dont l'étendue géographique dépasse 250 kilomètres, ont pour objectif de répondre aux besoins de plus de 9 millions de personnes à l'horizon 2050 et ce grâce à la réalisation de canaux de transport d'eau, de stations de pompage et de réservoirs, ainsi que des systèmes de gestion et de surveillance à distance et de protection cathodique, a souligné le ministère. « La société Algérienne des Eaux supervise la réalisation de ces projets dans le cadre de la gestion déléguée par le ministère de l'Hydraulique avec la contribution d'entreprises nationales spécialisées, en tête duquel le groupe Cosider et les entreprises du groupe Gerhid, ainsi que d'autres entreprises nationales », a précisé le communiqué.

PLF 2027 :

Plusieurs mesures pour soutenir l'économie nationale et améliorer le cadre de vie des citoyens

Le ministre des Finances, Mohamed Lamine Lebbou, a indiqué, ce lundi, lors de la présentation du projet de loi de finances (PLF) pour l'exercice 2027 devant les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), que le texte comportait une série de mesures législatives visant à soutenir l'économie nationale et à renforcer sa diversification, ainsi qu'à préserver le pouvoir d'achat des citoyens et à améliorer leur cadre de vie. ors d'une séance plénière, présidée par la présidente de l'Assemblée, Khalida Boufedeche, en présence de plusieurs membres du Gouvernement, le ministre a précisé que l'élaboration du projet de loi intervenait dans un contexte international marqué par la persistance de l'incertitude géopolitique, des pressions inflationnistes et des fluctuations des marchés de l'énergie, soulignant que, malgré cela, plusieurs mesures ont été prévues pour impulser l'économie nationale et renforcer sa diversification, tout en préservant le pouvoir d'achat des citoyens et en améliorant leur cadre de vie. Ces mesures comprennent le soutien de l'investissement productif, le renforcement de la diversification de l'économie, la préservation du pouvoir d'achat, l'élargissement de l'assiette fiscale et la mobilisation des ressources, en sus de la simplification des procédures et l'accélération de la modernisation de l'administration, le renforcement du respect de la conformité fiscale et de la transparence et la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales, outre les mesures douanières et d'autres relatives aux biens de l'Etat. Présentant les différentes mesures proposées pour soutenir l'investissement, le ministre a cité la réorganisation du cadre institutionnel régissant l'investissement, à travers la consécration de trois organismes chargés de l'investissement, à savoir l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), le Conseil national de l'investissement (CNI) et le Guichet unique de l'investissement. En matière de simplification des procédures et d'accélération de la modernisation de l'administration, le ministre a indiqué que le projet propose de rendre obligatoires la déclaration et le paiement à distance pour les contribuables soumis à l'impôt forfaitaire unique (IFU). Le PLF prévoit également de reconduire, jusqu'au 31 décembre 2029, l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) applicable aux opérations d'importation et de vente de légumineuses, ainsi qu'à la vente de fruits et légumes frais, d'œufs de consommation, de poulet de chair et de dinde produits localement. Lors de la même présentation, M. Lebbou a abordé les principaux indicateurs économiques contenus dans le projet de texte, précisant que les prévisions de croissance économique pour l'année 2027 tablent sur un taux de 4,2 %. Les recettes budgétaires devraient dépasser 9.251,1 milliards de dinars, tandis que les dépenses budgétaires devraient s'établir à 17.251,6 milliards de dinars en autorisations d'engagement (AE) et à 17.882,6 milliards de dinars en crédits de paiement (CP), a-t-il ajouté. S'agissant des dépenses de transfert, le ministre a fait état de 4.356,64 milliards de dinars en AE et de 4.415,35 milliards de dinars en CP, destinés essentiellement aux subventions des produits de large consommation dans le cadre du dispositif de soutien. Quant aux prévisions de clôture pour 2026, M. Lebbou a précisé que la croissance économique devrait atteindre environ 4,3 % à la fin de l'année en cours, portée principalement par les bonnes performances de l'activité économique hors hydrocarbures, dont la croissance devrait s'établir à 4,8 %, ainsi que par la reprise du secteur des hydrocarbures, qui devrait enregistrer une croissance de 1 %. En valeur nominale, le produit intérieur brut (PIB) devrait dépasser 48.723 milliards de dinars en 2026, a ajouté le ministre, soulignant que les prévisions de clôture pour 2026 font également ressortir une amélioration des équilibres budgétaires, résultant de l'évolution attendue des recettes budgétaires et de la stabilisation du niveau des dépenses. Ainsi, les recettes budgétaires devraient dépasser 8.611 milliards de dinars en 2026, tandis que les dépenses devraient dépasser 17.636 milliards de dinars, tout en demeurant dans les limites des crédits ouverts au titre de la loi des finances 2026. Par ailleurs, les recettes de la fiscalité pétrolière recouvrées devraient s'améliorer pour atteindre 4.157,2 milliards de dinars, grâce à la hausse attendue des exportations d'hydrocarbures en 2026, a indiqué M. Lebbou, précisant que l'excédent dégagé permettra d'alimenter le Fonds de régulation des recettes (FRR) à hauteur d'environ 1.459 milliards de dinars. Les travaux de cette séance plénière se poursuivent avec l'ouverture du débat aux députés sur les dispositions du projet de loi.

PAIEMENT ELECTRONIQUE :

INATEL obtient l'agrément pour l'installation des TPE de classe V

L'entreprise INATEL (Industrie algérienne de la téléphonie) a obtenu l'agrément officiel du Groupement d'intérêt économique monétique (GIE Monétique) pour exercer l'activité d'installation des terminaux de paiement électronique (TPE) de Classe V, indique un communiqué de l'entreprise.Cet agrément vient consacrer les compétences et l'expertise des cadres et des équipes techniques de l'entreprise, tout en renforçant ses capacités à contribuer au développement et à la modernisation des moyens de paiement électronique en Algérie, précise la même source.Dans ce cadre, la direction des opérations de l'entreprise mobilisera les moyens humains, logistiques et techniques nécessaires pour accélérer le déploiement et la distribution des TPE, en assurant les prestations de livraison, d'installation et de mise en service, ainsi que la formation des commerçants et leur accompagnement dans l'utilisation de ces équipements.Cette démarche vise à contribuer à la généralisation de l'utilisation des moyens de paiement électronique dans les meilleurs délais, tout en garantissant la qualité et l'efficacité des services, selon le communiqué.L'entreprise a affirmé que cet agrément s'inscrit dans le cadre de son engagement à contribuer au processus de transformation numérique nationale, et au développement d'un système de paiement électronique sécurisé, fiable et moderne.Relevant du groupe "ELEC El-Djazaïr" et ayant son siège dans la wilaya de Tlemcen, INATEL est une entreprise publique opérant dans le domaine des industries électroniques et des solutions numériques.Elle œuvre à concevoir des produits spécialisés et à intégrer des solutions technologiques au profit des entreprises, des organismes publics et des grandes infrastructures, en s'appuyant sur l'expertise et les compétences nationales.L'entreprise a également étendu ses activités aux marchés africains, en signant, en septembre dernier, un accord avec la Coordination permanente du Comité stratégique pour la supervision du projet d'extension de la ville de Kinshasa (CSSPEVK), en République démocratique du Congo (RDC), dans le cadre d'un consortium regroupant INATEL et les entreprises "PGS Africa" et "DABYAN", pour la mise en œuvre d'un programme numérique, industriel et technologique intégré, dans le cadre du projet de la nouvelle ville "Kinshasa Kia Mona".Ce partenariat s'inscrit dans le cadre des efforts de l'entreprise visant à renforcer sa présence sur les marchés africains, après avoir exporté des TPE vers le Nigeria.

ELECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE :

L'ANIE rappelle les règles et dispositions régissant la campagne électorale

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a rappelé, ce lundi dans un communiqué, à l'ensemble des candidats des partis politiques et des listes indépendantes, ainsi qu'aux différents acteurs et intervenants dans le processus électoral, les règles et dispositions régissant la campagne électorale, en prévision des élections locales du 28 novembre. En prévision du lancement de la campagne électorale relative à l'élection des membres des Assemblées populaires communales et de wilayas, du 28 novembre 2026, «l'Autorité nationale indépendante des élections rappelle à l'ensemble des candidats des partis politiques et des listes indépendantes, ainsi qu'aux différents acteurs et intervenants dans le processus électoral, le cadre juridique et réglementaire régissant la campagne électorale», tout en insistant sur «la nécessité de se conformer strictement aux dispositions et règles prévues par la loi». Après avoir rappelé que «la campagne électorale débute le jeudi 5 novembre 2026 et prend fin le mardi 24 novembre 2026, conformément aux dispositions de l'article 73 de la loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée», l'Autorité a précisé que «nul ne peut, par quelque moyen et sous quelque forme que ce soit, faire campagne, en dehors de la période prévue». Insistant sur l'impératif de se conformer aux dispositions légales relatives à l'éthique de la campagne électorale et au comportement des candidats, l'Autorité nationale a souligné la nécessité de «s'abstenir de tenir tout discours haineux et toute forme de discrimination», ajoutant que «l'utilisation de langues étrangères durant la campagne électorale est interdite». «Sauf dispositions législatives contraires, est interdite l'utilisation à des fins de propagande électorale, des biens ou moyens d'une personne morale publique ou privée, institution ou organisme publics», de même qu'«est interdite à des fins de propagande électorale, l'utilisation, sous quelque forme que ce soit, des lieux de culte, des institutions et administrations publiques, ainsi que des établissements d'éducation, d'enseignement et de formation, quelle que soit leur nature ou appartenance», a encore rappelé l'ANIE. «L'usage malveillant des attributs de l'Etat est interdit» et «tout candidat doit s'interdire tout geste, attitude, action ou autre comportement violent, déloyal, injurieux, déshonorant, illégal ou immoral, et veiller au bon déroulement de la campagne électorale», poursuit le communiqué. S'agissant du volet relatif aux médias et à la publicité électorale, ainsi qu'à l'utilisation des biens et des espaces publics, la même source a indiqué que les médias audiovisuels autorisés à participer à la couverture de la campagne électorale sont «tenus de garantir la répartition équitable du temps d'antenne entre les candidats», ajoutant que «l'Autorité nationale indépendante des élections, en coordination avec l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel, assure le respect de ces dispositions». Dans le même sillage, il est impératif de respecter les dispositions légales régissant l'organisation des rassemblements et réunions publiques, tout en s'abstenant de recourir à tout procédé publicitaire commercial à des fins de propagande durant la période de la campagne électorale. L'ANIE a insisté, par ailleurs, sur la nécessité de respecter «l'interdiction de la publication et de la diffusion de sondages portant sur les intentions de vote des électeurs soixante-douze (72) heures avant la date du scrutin». Rappelant que «des surfaces publiques réservées à l'affichage des candidatures sont attribuées équitablement à l'intérieur des circonscriptions électorales», l'ANIE a souligné, dans son communiqué, que «toute autre forme de publicité, en dehors des emplacements réservés à cet effet, est interdite».

NAFTAL :

Première livraison de carburant au Niger

Un premier convoi de 53 camions-citernes chargés de de carburants produits en Algérien est arrivé ce dimanche à Agadez, dans le Nord du Niger.



Cette livraison, commandée par la Société nigérienne des produits pétroliers (Sonidep), intervient dans un contexte de tensions sur l'approvisionnement en carburant au Niger et marque une nouvelle étape de la coopération énergétique entre Alger et Niamey. Le ministre nigérien du Pétrole, Hamadou Tini, a accueilli le convoi en présence de l'ambassadeur d'Algérie au Niger, Ahmed Saadi, et de la directrice générale de Sonidep, Oumar Fatimata Marafa Salifou. Les autorités nigériennes ont salué l'appui de l'Algérie, qui a facilité et sécurisé l'acheminement de cette cargaison.

Des accords qui prennent forme

Cette livraison s'inscrit dans le cadre du rapprochement entre les entreprises pétrolières des deux pays. En juin 2026, Sonidep et plusieurs filiales de Sonatrach ont signé trois mémorandums d'entente, dont un avec Naftal. Celui-ci porte sur la distribution des produits pétroliers et s'inscrit dans un partenariat plus large couvrant notamment le transport, le stockage et la sécurisation des chaînes d'approvisionnement. Les discussions entre Alger et Niamey portent aussi sur le développement de la coopération tout au long de la chaîne des hydrocarbures. Naftal doit notamment apporter son expertise au Niger dans le domaine des produits pétroliers, tandis que les deux parties envisagent des projets liés au stockage, à la distribution et à la formation. Gouvernement du Niger

Un appui à l'approvisionnement nigérien

L'arrivée des 53 camions intervient alors que l'essence et le gasoil se font rares au Niger. Les autorités nigériennes ont annoncé la mise en place des dispositifs de crise afin de coordonner la réponse et de renforcer la sécurité de l'approvisionnement. Pour l'Algérie, cette opération illustre la mise en œuvre concrète d'un partenariat énergétique avec son voisin sahélien. Elle s'ajoute aux projets de coopération entre Sonatrach, Naftal et Sonidep, dont l'ambition dépasse les livraisons ponctuelles pour inclure le développement des capacités de transport, de stockage et de distribution au Niger. L'acheminement de cette première cargaison pourrait ainsi ouvrir la voie à une coopération plus structurée entre les deux pays dans le secteur des hydrocarbures.

SONATRACH :

Hausse significative des investissements, dynamique de développement soutenue en 2025



Le groupe Sonatrach a poursuivi en 2025 ses efforts d'investissement dans diverses activités, lesquels se sont établis à 1.078 milliards de Da (7,9 mds de dollars équivalent), soit +29% par rapport à l'année dernière, indique le groupe dans son rapport pour l'année 2025, marquée par une dynamique soutenue de développement pour le groupe, qui a poursuivi la réalisation de ses objectifs et le déploiement de ses programmes d'investissement, avec résilience et adaptabilité. Mettant en avant l'effort d'investissement "conséquent" enregistré l'année dernière, Sonatrach précise sur son site web, que "les investissements réalisés en Algérie en 2025 ont atteint 1.078 milliards de DA (7,9 milliards de dollars US équivalent), en progression de 29 % par rapport à 2024". En dépit d'un environnement international contraignant, le groupe "a su faire preuve de résilience et de capacité d'adaptation, en poursuivant la mise en œuvre de son plan de développement avec détermination. Grâce à la mobilisation de l'ensemble de ses ressources et à la maîtrise de ses activités, l'Entreprise a ainsi pu préserver sa dynamique de développement, tout en poursuivant la réalisation de ses objectifs et le déploiement de ses programmes d'investissement", souligne le document. Représentant 69 % du budget d'investissement global de Sonatrach, l'activité exploration-production est restée le principal pôle d'investissement et a porté, essentiellement, sur les volets exploration, développement et exploitation des gisements. Cet effort d'investissement a notamment été consacré aux projets de Touggourt, Tinrhert, Rhourde Chegga, TFT Sud et Rhourde El Baguel, ainsi qu'aux projets de maintien de la production, particulièrement le mégaprojet de Boosting Hassi R'Mel – phase III, étape 2, précise la même source. En plus du développement des capacités de production et la consolidation du potentiel de production, le groupe a également mobilisé des financements dédiés à la modernisation et à la sécurisation de ses infrastructures, selon le rapport annuel. "Ces investissements visent à renforcer la fiabilité de l'acheminement des hydrocarbures, tant pour la couverture des besoins du marché national que pour honorer les engagements internationaux de l'Entreprise", a-t-on précisé, ajoutant que des financements pour le développement et à la modernisation des infrastructures de liquéfaction et de séparation ont été aussi consacrés. Ces financements ont notamment concerné, la construction d'une nouvelle jetée au port de Skikda et la réalisation d'un nouveau bac de stockage de GNL au niveau du complexe GL1K. Le rapport annuel fait état aussi d'un chiffre d'affaires global de 5.748 milliards de DA, dont 5.230 milliards de DA à l'exportation pour Sonatrach, qui a dégagé un résultat net de 603 milliards de DA en 2025. D'autre part, Sonatrach a également poursuivi la mise en œuvre de sa stratégie climatique, à travers la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'amélioration de l'efficacité énergétique, la valorisation des gaz associés et le renforcement de ses outils de management environnemental. Des "progrès significatifs" ont notamment été réalisés dans la réduction du torchage, indique le bilan annuel qui relève que le volume global de gaz torchés s'est établi à 2,61 milliards de Sm3, en baisse de 31 % par rapport à 2020.

Mobilis lance de nouveaux services numériques au profit des particuliers et des entreprises

L'opérateur de téléphonie mobile Mobilis a lancé, samedi, de nouvelles applications et solutions numériques destinées aux particuliers et aux entreprises, dans le cadre de ses efforts visant à améliorer ses services pour les abonnés. La cérémonie de lancement s'est déroulée à Alger, en présence du PDG de Mobilis, Chaouki Boukhazani, ainsi que de représentants de plusieurs départements ministériels et de responsables d'organismes et d'entreprises nationales. Il s'agit de l'application "Mobilis Care", développée à 100% en interne par l'entreprise, laquelle permet aux abonnés de consulter leurs soldes et leur consommation, de recharger leur compte et de payer leurs factures en ligne, ainsi que de découvrir les offres, d'activer les services de la 5G, de soumettre des réclamations et d'en suivre le traitement. A cela s'ajoute l'application "Mobi-Transfer", destinée aux entreprises, qui permet de gérer les soldes de communication et de distribuer des unités Mobilis (MU) aux employés selon leurs besoins professionnels, en sus du lancement du service "M-View", permettant d'afficher des séquences vidéos sur l'écran du téléphone pendant l'attente de la réponse aux appels. Ce service sera gratuit durant la première année pour les entreprises contractantes avec Mobilis. Dans le cadre de l'amélioration de la qualité des services, M. Boukhazani a annoncé que Mobilis avait obtenu des fréquences exclusives dans la bande des 2,6 GHz, "ce qui permettra de renforcer les performances du réseau et d'améliorer la qualité de la connexion". Le lancement du défi "Mobilis Hacking Challenge" a également été annoncé afin de détecter les failles de sécurité de l'application "Mobilis Care", avec une récompense d'un million de dinars pour le gagnant, selon des conditions précises.

FOIRE DES PRODUITS «MADE IN ALGERIA» A BLIDA :

Mettre en avant l'industrie agroalimentaire nationale

La Foire des produits de l'industrie agroalimentaire «Made in Algeria», organisée à Blida, constitue une occasion de mettre en avant les capacités de l'industrie agroalimentaire nationale, de souligner les potentialités existantes en matière de production, de transformation et de fabrication, et d'explorer les opportunités d'exportation. A cet égard, l'économiste Sami Kolli, a indiqué que cette foire permet aux acteurs économiques de se rapprocher, d'échanger leurs expériences et de découvrir les produits disponibles au niveau national, notamment en matière de matériaux d'emballage, mais aussi d'explorer les opportunités de collaboration permettant la conclusion de partenariats entre les entreprises algériennes publiques et privées. Le même interlocuteur a ajouté que de tels événements permettent de mettre en valeur les atouts qui caractérisent la production nationale, et constituent également une occasion pour les entreprises de présenter de nouveaux produits et de les faire connaître auprès des consommateurs. De nombreux exposants ont salué l'organisation de cet événement, qu'ils considèrent comme une «plateforme» permettant de mettre en valeur la qualité et la diversité des produits nationaux, d'en faire la promotion auprès des opérateurs locaux et étrangers, d'étendre leur rayonnement et de renforcer la présence des produits nationaux sur les marchés internationaux.

ORAN :

Lancement de la saison scoute 2026-2027

Le commissariat de la wilaya d'Oran des Scouts musulmans algériens (SMA) a organisé, dimanche, la cérémonie d'ouverture de la saison scoute 2026-2027, coïncidant avec la célébration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale.



La cérémonie s'est déroulée dans une ambiance festive, marquée notamment par l'hommage rendu aux scouts les plus méritants, ainsi qu'aux partenaires ayant soutenu le mouvement scout. Cette rencontre représente "un renouvellement de l'engagement et un départ fort pour une nouvelle saison scoute", a indiqué le commissaire de wilaya des Scouts musulmans algériens à Oran, Omar Kacemi, dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie d'ouverture. Les responsables ambitionnent de faire de cette saison une année d'excellence, à travers des programmes variés et l'élargissement de la base des adhérents. Le responsable a précisé que le commissariat de wilaya ambitionne, au cours de cette nouvelle saison scoute, d'encadrer plus de 5.000 adhérents et de créer cinq nouvelles unités scoutes à travers les communes de la wilaya, notamment dans la commune d'Oran. Il a également indiqué que le commissariat prépare l'organisation d'un stage du "Badge de bois", considéré comme la plus haute distinction et certification en matière de leadership attribuée aux responsables scouts. Cette formation vise à préparer des cadres qualifiés, conformément à des normes élevées de qualité dans le domaine éducatif et scout. Elle permettra de former plus de 50 responsables scouts chargés de l'encadrement des adhérents. S'agissant du bilan de la saison scoute écoulée, l'intervenant a fait état d'un chiffre record, jamais atteint depuis plusieurs années, avec plus de 3.100 adhérents encadrés, répartis sur près de 40 unités scoutes à travers le territoire de la wilaya. Ce bilan comprend l'organisation de divers programmes éducatifs et scouts, notamment des camps d'été, de printemps et d'hiver, ainsi que des camps destinés aux responsables scouts, en plus des sessions de formation et des activités inscrites dans le cadre du service communautaire. Le même responsable a également évoqué plusieurs activités, parmi lesquelles l'initiative "Ramadhan El Kheir" (Ramadhan de la solidarité), la campagne de collecte de cahiers organisée en coordination avec la direction de l'Education, ainsi que la tenue de conférences et de rencontres et la participation aux actions annuelles de bénévolat. Il a également cité l'organisation de la Journée nationale des Scouts musulmans algériens, placée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi que le soutien apporté aux wilayas touchées par les récents incendies. Ces initiatives constituent, selon lui, un "modèle" du rôle social et fédérateur du mouvement scout, de sa contribution à l'éducation des générations, au service de la nation et à l'inculcation des valeurs éducatives. Le programme de la cérémonie d'ouverture a également comporté une remise de distinctions aux partenaires ayant soutenu le mouvement scout durant l'année écoulée, notamment des entreprises économiques et des organismes exécutifs de la wilaya d'Oran. Des scouts ayant obtenu d'excellents résultats dans les domaines scout et scolaire ont également été honorés.

BOUIRA:

Des projets de développement au profit de Chorfa, El-Asnam et Tikjda



D'importants projets de développement relevant des secteurs du commerce, de l'hydraulique et de l'énergie, ont été lancés et d'autres inaugurés samedi à Chorfa, El-Asnam et Tikjda (Est de Bouira), dans le cadre d'un vaste programme élaboré à l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale du 1er novembre 1954. Au cours d'une visite de travail effectuée dans la commune d'El-Asnam, la wali de Bouira, Houria Aggoune a supervisé le lancement des travaux du projet de réalisation d'un réservoir de 1500 M3 dans le chef-lieu communal. "Ce projet est destiné à renforcer l'alimentation en eau potable (AEP) de 10.000 habitants de la commune d'El Asnam", a expliqué à l'APS M. Mohamed Bouali, directeur de l'hydraulique. Un montant de 73 millions de dinars a été alloué à ce projet pour la réalisation d'un réseau de deux (2) km de conduites ainsi que d'un réservoir de 1.500 M3 dans un délai de huit (8) mois, a précisé M. Bouali. Dans la localité d'El-Bardi, relevant de la commune d'El-Asnam, les responsables de la wilaya ont mis en service un réservoir de 500 M3 pour améliorer l'AEP de 1200 habitants des villages El-Bardi, El Mahrouk et Boudahane. "Une enveloppe de plus de 35 millions de dinars a été allouée aux travaux de réalisation de ce réservoir qui est raccordé au barrage de Tilesdit ainsi qu'aux forages de cette région", a encore expliqué le directeur de l'hydraulique. Au cours de cette visite, les autorités se sont rendues à Tikjda, où elles ont mis en service un projet de raccordement au gaz naturel de cette zone touristique, qui abrite les différentes structures hôtelières du Centre national de sports et de loisirs (CNSLT). "L'enveloppe financière allouée à ce projet est de l'ordre de plus de 73 millions de dinars", a fait savoir à l'APS Mme Widad Benyoucef, responsable à la Direction de distribution de l'électricité et du gaz. A Tikjda, Mme Aggoune a inspecté et procédé à la mise en service du projet de traitement de trois (3) points de glissement de terrain enregistrés en 2024 sur la route nationale RN33. "Ce projet a été réalisé dans le cadre du programme d'entretien du réseau routier 2026", a expliqué le directeur des travaux publics, M. Noureddine Gasmi, précisant que 300 millions de dinars ont été consacrés au traitement des glissements de terrain recensés sur les routes nationales RN33, RN15 et RN30. Dans la commune de Chorfa, la wali de Bouira, Houria Aggoune, a procédé à la pose de la première pierre pour la réalisation d'un marché de fruits et légumes au chef-lieu communal. Une enveloppe financière de près de 62 millions de dinars a été allouée à ce projet devant être réalisé dans un délai de sept (7) mois, selon la fiche technique du projet.

ORAN :

Trois troupes récompensées à l'issue de la 23e édition du Festival national de la musique et de la chanson modernes pour jeunes

La 23e édition du Festival national de la musique et de la chanson modernes pour jeunes a pris fin samedi à Oran, avec le couronnement de trois troupes musicales représentant les wilayas de Tiaret, d'Oran et de Souk Ahras. La cérémonie de clôture a été présidée par le wali d'Oran, Ibrahim Ouchene, en présence des autorités locales et de cadres des secteurs de la jeunesse et des sports et de la culture. Le premier prix est revenu à la troupe "Artist" de la wilaya de Tiaret, tandis que la deuxième place a été décernée à la troupe "El Bey" d'Oran. La troisième place a été attribuée à la troupe "Fen Ahras" de la wilaya de Souk Ahras. Dans une déclaration à cette occasion, le directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Oran, Lakhdar Laadjaj, a indiqué que cette manifestation, organisée par la Direction de la jeunesse et des sports en coordination avec l'Office des établissements de jeunes (ODEJ), avec l'accompagnement de plusieurs organismes et institutions médiatiques, s'est étalée sur cinq jours et a comporté des concours artistiques, des sorties touristiques ainsi que des rencontres entre jeunes. Il a ajouté que cette édition a enregistré un engouement important des jeunes pour la musique et la chanson modernes, soulignant que son organisation traduit la volonté de la wilaya d'Oran de préserver ce rendez-vous artistique, d'accompagner les jeunes et d'encourager leurs talents. Le même responsable a relevé que le bilan général de cette édition était positif, notamment grâce à la participation d'artistes expérimentés au sein du jury. Le spectacle de clôture a également été marqué par l'interprétation de chansons pour jeunes sur scène, aux côtés des talents émergents, offrant ainsi une occasion de rencontre et d'échange d'expériences entre les différentes générations d'artistes. Organisé à la salle de cinéma El Maghreb, du 27 au 31 octobre courant, sous le slogan "J'aime mon pays", ce festival s'inscrit dans le cadre du soutien à la créativité des jeunes, de l'encouragement des jeunes talents artistiques et de la mise en valeur des potentialités musicales et vocales de la jeunesse algérienne, tout en consolidant les valeurs d'appartenance nationale et l'esprit de citoyenneté à travers l'art et la création.

TIPASA :

Le ministre des Travaux publics supervise la mise en service de deux projets



Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a supervisé samedi à Tipasa la mise en service de deux projets relevant de son secteur, lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya. Accompagné du wali de Tipasa, Mohamed Amine Benchaoulia, le ministre s'est rendu dans la commune de Fouka pour inaugurer le projet de modernisation de l'autoroute reliant Douaouda à Bou Ismail, sur une distance de 10 kilomètres dans les deux sens, à partir de la limite de la wilaya d'Alger. Les travaux comprenaient la réfection du revêtement de la route en béton, la réalisation du terre-plein central (TPC) en béton, l'élargissement des ouvrages d'art, la mise en place de réseaux d'évacuation des eaux pluviales et l'installation d'un éclairage public le long de l'axe. Ce projet revêt une importance capitale compte tenu de son rôle dans l'amélioration de la fluidité du trafic sur le littoral de la wilaya de Tipasa, dans la réduction des embouteillages, notamment aux heures de pointe et pendant la saison estivale, ainsi que dans le renforcement des conditions de sécurité routière et la diminution de la durée des trajets entre Alger et la wilaya de Tipasa. Il contribuera également à soutenir la dynamique économique et touristique de la région, d'après les informations fournies sur place. Dans la commune de Douaouda, M. Djellaoui a supervisé la mise en service d'un projet de reconstruction d'un pont sur la route nationale RN11, au point kilométrique 146+34. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre du programme national élaboré par le secteur des travaux publics à l'occasion de la commémoration du 72ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération. Ce programme prévoit la mise en service et le lancement de 95 projets dans 24 wilayas, pour une longueur totale estimée à 853,5 kilomètres. Il vise à développer et à moderniser le réseau routier national et les chemins de wilaya, à renforcer leurs capacités et à améliorer la sécurité routière. Par ailleurs, le ministre a inspecté le chantier de construction d'un échangeur sur l'autoroute reliant Bou Ismaïl à Cherchell, dans la commune de Tipasa. Au siège de la wilaya, le ministre a assisté à une présentation de la directrice des travaux publics sur la situation du secteur. Celle-ci a fait le point sur les projets en cours, leur avancement, ainsi que sur les perspectives d'avenir et les priorités visant à développer les infrastructures, à renforcer le réseau routier et les équipements de base de la wilaya.

SETIF :

Réception d'un hôpital de 60 lits à Bouandas avant fin 2027

Un hôpital d'une capacité de 60 lits sera réceptionné dans la commune de Bouandas (nord de Sétif) «avant la fin de la prochaine année (2027)», a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya.



Cet hôpital figure parmi les projets importants retenus pour améliorer les conditions de vie des habitants de la région et répondre à leurs besoins, a précisé la même source qui a estimé à 30 % le taux d'avancement des travaux de ce projet qui ont été temporairement suspendus à cause des intempéries, en plus de l'engagement de travaux supplémentaires imposés par la nature du terrain. Selon les mêmes services, des instructions ont été données pour rattraper le retard accusé et accélérer le rythme des travaux par le renforcement des chantiers en moyens humains et matériels avec le respect des normes techniques et de qualité afin de réceptionner le projet dans les délais contractuels. Cette structure sanitaire est appelée à terme à améliorer la couverture sanitaire à Bouandas et dans les communes voisines et à rapprocher les prestations sanitaires des citoyens, outre le renforcement des capacités de prise en charge des patients et de réponse aux besoins de la population de la région, a-t-on indiqué. La wilaya de Sétif compte un centre hospitalo-universitaire, 5 établissements publics hospitaliers, 3 établissements hospitaliers spécialisés (rééducation fonctionnelle, psychiatrie et anticancer), 9 établissements publics de santé de proximité, 68 polycliniques et 230 salles de soins, selon les données de la direction de wilaya de la santé.

SETIF :

Ouverture des travaux du 2ème colloque national de l'épidémiologie et de la médecine préventive

Les travaux du 2ème colloque national de l'épidémiologie et de la médecine préventive se sont ouverts mardi à la salle Dome de la ville de Sétif avec la participation de 250 spécialites venus de plusieurs wilayas du pays. En marge de l'ouverture de cette rencontre scientifique par le wali, Mustapha Limani, le chef du service de prévention à la direction de la santé et de la population (DSP), Hamza Rouabah, service à l'origine de cette initiative, a précisé que cette édition est organisée en coordination avec le service d'épidémiologie du CHU Mohamed Abdennour Saadna et la Faculté de Médecine de l'université Ferhat Abbas (Sétif 1) dans le cadre de la formation continue des médecins. Placée sous le slogan "une seule santé, un seul avenir, renforcer la prévention, la vaccination et la santé publique", cette manifestation regroupe un nombre important de spécialistes dans le domaine, dont des chefs de service d'épidémiologie de plusieurs établissements sanitaires du pays, des médecins généralistes et des praticiens spécialisés en maladies infectieuses et ORL, a ajouté la même source. M. Rouabah a indiqué que la rencontre réunit également nombre d'intervenants dont les directions de l'environnement, des services agricoles et du commerce ainsi que des représentants des collectivités locales pour conjuguer les efforts pour une meilleure santé publique. Les participants à la rencontre aborderont les deux axes "des zoonoses" et "des nouveautés du programme vaccinal national" à travers 20 communications et 33 posters, selon les organisateurs qui ont relevé que la manifestation favorise l'échange d'expériences et la découverte des évolutions récente en la matière et la possibilité d'impliquer les organismes partenaires d'une manière efficace dans le domaine.

DR NABIL MILIANI A « L'INVITE DE LA MATINALE » :

« La vaccination est le meilleur moyen d'éviter les complications graves de la grippe »

« Le vaccin contre la grippe saisonnière est sûr, efficace et disponible gratuitement dans les établissements publics de santé de proximité ainsi que dans les officines. Il ne faut pas avoir peur de se faire vacciner, car l'objectif est avant tout d'éviter les complications parfois graves de la grippe », a affirmé le docteur Nabil Miliani, représentant du ministère de la Santé, lors de son intervention ce lundi dans l'émission « L'Invité de la matinale » de la Chaîne 2 de la Radio algérienne. Le spécialiste a annoncé que « la campagne nationale de vaccination contre la grippe saisonnière, lancée le 27 octobre dernier, se poursuivra jusqu'en mars 2027 », affirmant que « cette opération vise particulièrement les personnes les plus exposées aux complications du virus, notamment les personnes âgées de plus de 65 ans, les malades chroniques, les femmes enceintes et les personnes souffrant d'une déficience immunitaire. » Le docteur Miliani a souligné que « la vaccination constitue une priorité de santé publique, dans la mesure où une grippe qui peut sembler banale chez une personne jeune et en bonne santé risque de provoquer des complications respiratoires graves chez les sujets vulnérables, voire d'engager leur pronostic vital », soulignant que « l'objectif est donc de réduire les hospitalisations, les admissions en réanimation et les risques de décompensation des maladies chroniques.

Un vaccin gratuit et disponible sur tout le territoire national

Concernant la disponibilité des doses, le représentant du ministère de la Santé a assuré que « le vaccin est distribué à travers les établissements publics de santé de proximité, notamment les EPSP, ainsi que dans les pharmacies », précisant que « chaque établissement reçoit un quota de doses et que des quantités supplémentaires peuvent être mobilisées en fonction de la demande. » Le vaccin est entièrement gratuit pour les personnes concernées par la campagne et sa prise en charge est assurée par l'État. Le docteur Miliani a également évoqué un afflux important de citoyens dans certaines structures sanitaires, où les équipes ont été amenées à demander des doses supplémentaires pour répondre aux besoins.

Les personnes les plus vulnérables particulièrement concernées

Le spécialiste a rappelé que « la vaccination est notamment recommandée aux personnes âgées de plus de 65 ans, aux personnes atteintes de diabète, d'hypertension artérielle, de maladies respiratoires ou cardiaques, ainsi qu'aux insuffisants rénaux », ajoutant que « les personnes vivant avec le VIH, celles souffrant d'immunodéficiences acquises ou congénitales, les patients sous chimiothérapie et les femmes enceintes, quel que soit le stade de leur grossesse, figurent également parmi les populations prioritaires. Les pèlerins sont eux aussi concernés par cette vaccination.» Selon le docteur Miliani, « même lorsqu'une personne vaccinée contracte la grippe, le risque de développer des complications graves est réduit. La vaccination permet ainsi de limiter les conséquences du virus et d'éviter l'aggravation des pathologies déjà existantes. »

Un vaccin actualisé chaque année contre les souches circulantes

Autre précision importante apporté par le convive de la Radio algérienne, « le vaccin administré cette année n'est pas nécessairement identique à celui de la campagne précédente. Le virus de la grippe évolue et mute régulièrement », affirmant que « c'est pourquoi sa composition est actualisée chaque année en tenant compte des souches virales ayant circulé précédemment, afin d'obtenir une réponse immunitaire mieux adaptée ».

Le représentant du ministère a insisté sur « le recul scientifique dont bénéficie ce vaccin, utilisé depuis de nombreuses années », expliquant que « de légères réactions peuvent apparaître après l'injection, notamment une petite fièvre ou des symptômes passagers. Ces manifestations restent généralement bénignes et correspondent à la réaction immunitaire de l'organisme. » Il précisera, toutefois, que « la protection n'est pas immédiate. La production des anticorps nécessite généralement deux à trois semaines, d'où l'intérêt de se faire vacciner avant la période de forte circulation du virus. »

Grippe ou simple rhume, comment faire la différence ?

Le docteur Miliani a également apporté des éclaircissements sur « la différence entre la grippe et le rhume », expliquant que « la grippe est une maladie infectieuse très contagieuse, provoquée principalement par les virus influenza de types A et B et qui se transmet d'une personne à une autre par les gouttelettes respiratoires ». Selon lui, elle se manifeste notamment par « une fièvre parfois élevée, des courbatures, des maux de tête, une toux sèche et une fatigue intense ». En revanche, le rhume « touche principalement les voies respiratoires supérieures et se caractérise généralement par un écoulement nasal et des symptômes moins prononcés », ajoutant que « chez une personne jeune et en bonne santé, la phase aiguë de la grippe dure généralement quatre à cinq jours, tandis que la récupération peut prendre jusqu'à une dizaine de jours. La situation est néanmoins différente chez les personnes fragiles, pour lesquelles la maladie peut entraîner des complications sérieuses. »

Hydratation et gestes barrières pour limiter la contagion

En cas de grippe, dira encore docteur Miliani, « le traitement est essentiellement symptomatique. Le spécialiste recommande une bonne hydratation, une alimentation équilibrée et suffisamment de repos. Il met particulièrement en garde contre l'automédication et la prise injustifiée d'antibiotiques, qui sont inefficaces contre les infections virales. Ces médicaments ne sont indiqués que lorsqu'une complication bactérienne est diagnostiquée par un médecin ». Pour limiter la propagation du virus, recommande docteur Miliani, le port du masque, le lavage fréquent des mains, l'utilisation de mouchoirs jetables et l'aération régulière des pièces sont vivement recommandés. Les personnes malades doivent également éviter les contacts rapprochés avec les personnes âgées et les patients vulnérables. Le docteur Miliani a par ailleurs insisté sur « la nécessité de consulter rapidement lorsqu'une personne atteinte d'une maladie chronique présente une aggravation de son état, notamment un déséquilibre du diabète, de l'hypertension ou d'une maladie cardiaque. »

Un appel à la mobilisation de tous

Enfin, le représentant du ministère de la Santé a appelé les médecins traitants, les infirmiers et l'ensemble des professionnels de santé « à renforcer la sensibilisation, en utilisant un langage accessible à tous les citoyens », soulignant que « la mobilisation communautaire, notamment à travers les mosquées et les échanges de proximité, peut contribuer à la réussite de cette campagne. »

SETIF :

Clôture des travaux du 6ème congrès international de nutrition-santé

Les travaux du 6ème congrès international de nutrition-santé ont été clôturés dimanche au Club des avocats à Sétif, en insistant sur l'adoption de la nutrition thérapeutique comme un des axes fondamentaux de la préservation de la santé publique et de la promotion de la qualité de vie. Dr. Yacine Rouabhi, médecin généraliste membre de la Société algérienne de nutrition, a relevé, dans son intervention sur "les clés de la longévité pour une meilleure santé", que "la nutrition thérapeutique est devenue un élément essentiel de la pratique médicale moderne au regard de son importance pour la prévention des maladies et l'amélioration de la prise en charge du malade parallèlement au traitement médicamenteux". Il a également mis l'accent sur l'importance de la formation continue pour élargir les connaissances des praticiens généralistes et spécialistes ainsi que des pharmaciens et des biologistes nutritionnistes et compléter la formation médicale initiale de sorte à prendre en charge les malades d'une manière holistique. De son côté, Dr. Samia Bensalem, nutritionniste et membre fondateur de la Société algérienne de nutrition, a préconisé le retour à une alimentation naturelle équilibrée comme fondement de la prévention et de la préservation de la santé, soulignant que l'adoption d'un régime alimentaire sain, équilibré et basé sur les aliments naturels variés constitue la



base d'une bonne santé. Ilham Wahab, chirurgienne spécialisée dans le domaine au CHU Mohamed-Saâdna Abdennour de Sétif, a rappelé le rôle de l'alimentation thérapeutique pour la santé intestinale et la limitation des risques de malnutrition, insistant sur la nécessaire individualisation du régime nutritionnel et sa supervision par un médecin. Elle a également plaidé pour un mode de vie sain qui repose sur une alimentation équilibrée, une consommation de beaucoup d'eau, une activité physique régulière et la réduction de la consommation des viandes pour préserver la santé et une bonne hygiène de vie. Initié par l'Association du corps médical d'El Eulma, ce congrès de deux jours a regroupé plus de 60 médecins généralistes et spécialistes avec pour objectif de renforcer la place de la nutrition dans le système sanitaire en tant que fondement essentiel de prévention des maladies chroniques et d'amélioration de la qualité de vie, a indiqué le président du comité d'organisation, Dr. Abdelouahab Attout.

ED DIWAN Quotidien national d'informations culturelles

72e ANNIVERSAIRE DU DECLENCHEMENT DE LA GLORIEUSE REVOLUTION DU 1ER NOVEMBRE :

Inauguration et lancement de plusieurs projets de développement à Mostaganem, Tissemsilt et Bechar

Plusieurs projets de développement ont été mis en service et d'autres ont été lancés, hier dimanche dans les wilayas de Mostaganem, Tissemsilt et Bechar, à l'occasion de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse révolution du 1er Novembre, qui a été marquée également par la distribution de décisions d'attribution de logements de diverses formules.



A Mostaganem, le wali Ahmed Boudouh a présidé la remise d'un quota d'actes de concession au profit de 50 agriculteurs et investisseurs du secteur agricole. Cette opération vise à régulariser la situation juridique du foncier agricole, à le valoriser et à renforcer la production agricole. Cette démarche intervient à la suite de l'examen de quelque 1.788 cas, dans le cadre de l'assainissement du foncier agricole et de l'identification de ses exploitants réels. Le processus de remise des actes se poursuivra selon le calendrier établi, fixant le 31 décembre prochain comme date limite pour finaliser le traitement des dossiers concernés. A Tissemsilt, plusieurs projets et infrastructures publiques ont été inaugurés et mis en service, tandis que d'autres ont été lancés sous la supervision du wali, Bouzaid Fethi. Parmi les réalisations figurent l'inauguration d'une section de 5 km du projet de double voie d'évitement reliant les communes de Layoune et Khemisti, pour une enveloppe budgétaire de plus de 2,7 milliards de dinars, ainsi que la mise en service de la route reliant l'université au quartier d'Aïn El Bordj. Par ailleurs, les travaux de réalisation de deux réservoirs d'eau d'une capacité respective de 1.500 et 3.000 mètres cubes ont été lancés. Dans le secteur de la santé, une polyclinique a été inaugurée au quartier des 2.300 logements et sept ambulances, dont une clinique mobile, ont été remises. Le secteur de l'éducation a vu l'inauguration d'un collège (CEM) et de deux groupes scolaires. D'autre part, 15 bus de transport urbain et périurbain ont été distribués pour renforcer le réseau de transport de la wilaya. La pose de la première pierre a également concerné la réalisation de 33 logements promotionnels aidés (LPA) au profit des professionnels de la santé, de même que celles d'une salle omnisports, d'une mosquée, ainsi que l'inauguration d'un bureau de poste.

NAAMA:

Les valeurs humaines et spirituelles de la glorieuse Révolution de libération au centre d'un Colloque



Des participants à un Colloque intitulé "Les valeurs humaines et spirituelles de la glorieuse Révolution du 1er Novembre", organisé samedi à Nâama, ont souligné que le peuple algérien a mené l'un des plus grands mouvements de libération de l'histoire contemporaine, traçant une épopée militante immortelle qui a contribué à inspirer les peuples épris de liberté et d'émancipation du joug colonial. Intervenant lors de ce Colloque abrité par le Centre culturel Frantz-Fanon à Mecheria, à l'occasion de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération, le professeur à l'Université Salhi-Ahmed de Nâama, Mabkhout Boudouaïa, a indiqué que la Révolution du 1er Novembre a constitué un tournant décisif dans l'écriture de l'histoire contemporaine et une référence militante pour les peuples sous occupation, à l'instar des peuples palestinien et sahraoui, à travers l'imprégnation des valeurs de résilience et de sacrifice incarnées par le peuple algérien face au colonialisme de peuplement français et aux crimes et violations graves qu'il a commis contre l'humanité. Le chercheur a ajouté que la glorieuse Révolution de libération est un événement marquant de l'histoire moderne du monde, eu égard à la capacité du peuple algérien, après une lutte acharnée et de lourds sacrifices, à vaincre l'une des plus féroces puissances coloniales. Il a souligné que les générations successives continuent de puiser dans son capital militant les valeurs de détermination et l'esprit de sacrifice, en ancrant le message de Novembre et en reliant le passé de l'Algérie à son présent, contribuant ainsi à la construction de son avenir. De son côté, le chercheur Moussaoui Mejdoub, de l'Université de Nâama, a affirmé que le génie de la Révolution de libération, sur les plans militaire, politique, social et économique, lui a permis de contribuer à la modification de la carte géopolitique du monde au cours des années 1950, 1960 et 1970, constituant ainsi un modèle militant dont se sont inspirés les mouvements de libération sur les continents africain et asiatique dans leurs efforts visant à arracher l'indépendance et à s'affranchir du colonialisme. Il a rappelé, dans ce contexte, que la Révolution du 1er Novembre a représenté une étape décisive dans l'histoire de la lutte contre le colonialisme au XXe siècle, et qu'elle a suscité l'admiration et la considération sur la scène internationale, grâce aux valeurs et principes humains qu'elle portait, consacrés par la Déclaration du 1er Novembre, notamment la défense de la dignité humaine, l'ancrage des principes de justice sociale et le respect du droit des peuples à l'autodétermination. Pour rappel, ce Colloque a été organisé à l'initiative du bureau de la wilaya de Nâama de l'Association "El-Maali" pour la science et l'éducation, en coordination avec les directions des Moudjahidine et des Ayants-droit, ainsi que de la Culture et des Arts. Il a vu la participation de chercheurs universitaires, d'écrivains et de poètes, et a été ponctué par des récitals poétiques célébrant la glorieuse Révolution du 1er Novembre, présentées par des poètes de la wilaya.

Conférence à Alger sur le référent religieux national et son rôle dans l'édification civilisationnelle

Le rectorat de Djamaâ El-Djazaïr a organisé, dimanche, une conférence sur le référent religieux national et son rôle dans l'ancrage d'une culture de l'édification civilisationnelle, dans le cadre de la 29e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA). A cette occasion, le recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, a mis en relief "l'importance d'ancrer le référent religieux national et de rattacher les générations de l'indépendance aux valeurs spirituelles et nationales profondément enracinées au sein de la société algérienne", mettant l'accent sur "la nécessité d'allier authenticité et renouveau". Il a, en outre, insisté sur "l'impératif de faire preuve d'une vigilance constante et de veiller à la préservation des constantes et du référent fédérateur du peuple algérien pour faire face aux courants extrémistes et relever les différents défis". Dans leurs interventions, plusieurs participants ont évoqué le rôle central des institutions religieuses, à l'instar des zaouïas, des mosquées et des écoles coraniques, dans la préservation de l'identité religieuse et culturelle de l'Algérie, l'ancrage des valeurs et des traditions sociales, l'éducation et la promotion de l'entraide, rappelant la spécificité de la société algérienne fondée sur "le juste milieu et la modération".

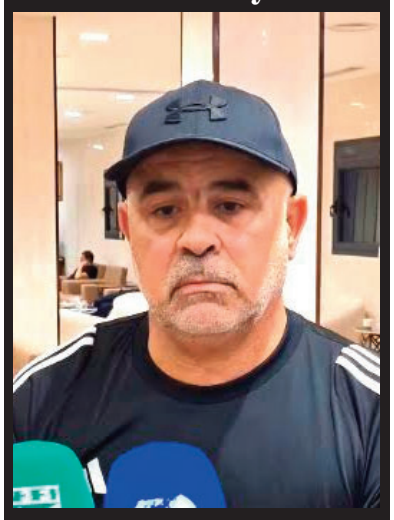
BOLIVIE:

Le président décrète l'état d'urgence en raison d'un "super El Niño"

Le président bolivien, Rodrigo Paz, a annoncé samedi avoir décrété l'état d'urgence en Bolivie pour faire face aux sécheresses et aux inondations liées au "super El Niño", phénomène climatique intense qui fait des ravages cette année dans plusieurs régions du globe. Cette mesure permettra de mobiliser davantage de ressources économiques et des unités de secours dans les zones critiques. "Nous avons réalisé un travail énorme pour préserver l'environnement et pour que l'impact du super El Niño de cette année soit le plus réduit possible", a déclaré M. Paz dans un message à la nation. La sécheresse touche un peu plus de 78.000 familles dans six des neuf départements de ce pays d'Amérique du Sud. Elle a également provoqué la perte de plus de 75.000 têtes de bétail, selon le dernier rapport en date du ministère de la Défense civile, publié cette semaine. "Ce sera un phénomène qui portera des coups très durs en matière de sécheresse et d'inondations, et nous avons besoin de la coopération de toutes les institutions", a ajouté M. Paz. L'épisode actuel d'El Niño "pourrait atteindre une intensité sans précédent, dépassant littéralement les échelles de suivi" climatique utilisées "depuis quatre décennies", a alerté cette semaine l'ONU. Dans des pays voisins comme le Pérou, El Niño a fait grimper les températures et favorisé les incendies de forêt, qui ont déjà coûté la vie à au moins 12 personnes. Il a également propagé la dengue, maladie tropicale qui a causé 81 autres décès en 2026. Au Chili, il est à l'origine du mois d'octobre le plus pluvieux jamais enregistré à Santiago.

LIGUE 2/ASM ORAN:

La direction met fin aux fonctions de l'entraîneur Driss Betayeb



La direction de l'ASM Oran a décidé de mettre fin aux fonctions de son entraîneur principal, Driss Betayeb, en procédant à la résiliation de son contrat à l'amiable, a annoncé lundi le club de Ligue 2 de football (Gr. Centre-Ouest) dans un communiqué. Cette décision intervient à la suite d'une série de résultats qui n'ont pas été à la hauteur des attentes de la direction et des supporters de la formation de M'dina J'dida, précise la même source. Arrivé à l'ASMO au milieu de la saison dernière, Betayeb avait réussi à hisser l'équipe dans la partie haute du classement, avant de manquer, lors de la dernière journée, la qualification aux play-offs d'accession en Ligue 1. Cette saison, l'ASMO occupe la 7e place au classement avec 12 points après huit journées, enregistrant trois victoires, trois matchs nuls et deux défaites. Ambitionnant de retrouver l'élite du football national, que le club a quittée depuis près de onze ans, la formation oranaise devra désormais trouver un nouvel entraîneur pour relancer sa saison et poursuivre son objectif d'accession. Dans son communiqué, la direction a réaffirmé sa volonté de remettre l'équipe sur la bonne voie et de répondre aux aspirations de ses supporters.

SUPERCOUPE D'ALGERIE :

Olympique Akbou (U20) et CR Belouizdad (U15) sacrés



L'Olympique Akbou (U20) et le CR Belouizdad (U15) ont remporté la Supercoupe d'Algérie 2026 de football de leurs catégories respectives, à l'issue des finales retours disputées dimanche, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF). Dans la catégorie des moins de 20 ans (U20), l'Olympique Akbou a réitéré son succès du match aller (1-0) en s'imposant sur la pelouse de l'ES Sétif par 3 buts à 2. Les Akbouciens s'adjugent le trophée sur un score cumulé de 4 à 2 sur l'ensemble des deux manches. Chez les U15, le CR Belouizdad a décroché le titre malgré sa défaite (1-0) face au Paradou AC au stade du 20 Août 1955 d'Alger. Fort de sa victoire 2-0 lors du match aller, le CRB l'emporte au résultat cumulé (2-1). La FAF a adressé ses félicitations aux deux clubs sacrés ainsi qu'aux finalistes pour leur parcours.

LIGUE 1 MOBILIS - 8E JOURNEE:

Le MBR sur le podium, l'USMA enfonce le CSC

Le MB Rouissat est monté sur la troisième marche du podium malgré le nul concédé à domicile face à l'ES Ben Aknoun (1-1), alors que l'USM Alger est allée gagner sur la pelouse du CS Constantine (0-2), ce samedi, en matchs comptant pour la suite de la 8e journée du championnat national de Ligue 1 Mobilis.



À Ouargla, le MBR (3e - 14 pts) pensait tenir sa cinquième victoire de la saison après avoir pris les devants en première mi-temps grâce à Derder (31'). Toutefois, le Nedjm avait lui aussi son mot à dire dans cette confrontation. Moins de dix minutes après le retour des vestiaires, les Algérois ont réussi à remettre les pendules à l'heure par l'entremise d'Adjout (54') et ainsi arracher le point du match nul à la faveur duquel ils remontent à la 8e position (8 pts). De son côté, l'USMA a renoué avec la victoire. En déplacement chez l'une des équipes les moins en forme du moment, les Rouge et Noir ont saisi cette occasion pour engranger trois nouveaux points contre une équipe du CSC qui continue à manger son pain noir en enchaînant avec un quatrième revers de suite (0-2). Aujourd'hui, le bourreau des Sanafir avait pour nom Ramdaoui. Auteur d'un doublé (12', 40'), le transfuge du Paradou AC confirme tout son potentiel et permet à son équipe de consolider sa 5e place (14 pts) et de revenir à hauteur du CR Belouizdad et du MB Rouissat. Plus tôt dans l'après-midi, le MC Alger (6e - 13 pts) a pris le meilleur sur l'USM Khenchela (13e - 5 pts) en s'imposant sur le score de 2 buts à 0. Les réalisations du Doyen sont signées Ghezala (2') et Bayazid (69').

Le MCO cale à domicile, la JSK nouveau leader

Vendredi, lors du premier acte de cette 8e manche, la JS Kabylie a profité de la mauvaise sortie à domicile du MC Oran pour lui chiper le fauteuil de leader. En effet, les Canaris ont réalisé la passe de trois lors de la réception du nouveau promu, la JS El Biar. Face à une formation accrocheuse d'El Biar, la JSK est parvenue à réaliser le plus important en s'imposant par le plus petit des scores grâce au penalty transformé par Messaoudi juste avant l'heure de jeu (59'). Une courte victoire certes, mais qui propulse les Lions du Djurdjura en tête du classement (16 pts), tandis que leur adversaire du jour recule à la 10e position (8 pts). Contrairement à la JSK, le MCO commence à marquer le pas après une très bonne entame de saison. Dans leur antre du stade Miloud Hadefi, les Hamraoua ont été contraints au partage des points par l'Olympique Akbou (0-0). À la suite de ce résultat, le MCO cède le fauteuil de leader à la JSK et recule à la 2e place (14 pts), alors que l'OA passe du 8e au 7e rang (11 pts). De son côté, l'ES Sétif est parvenue à mettre fin à une série noire de trois défaites consécutives en allant damer le pion à l'ASO Chlef (1-2). Les réalisations de Benayad (3') et Bouchagoura (72') ont permis à l'Aigle Noir de renouer avec la victoire et de remonter à la 11e place (8 pts). Pour sa part, l'ASO ne gagne toujours pas et continue d'occuper la 14e position avec seulement quatre points glanés en sept sorties.

JUDO /TOURNOI INTERNATIONAL :

Le club Ouled El Bahia d'Oan décroche quatre médailles en Tunisie



Les judokas du club Ouled El Bahia d'Oran ont remporté quatre médailles, une en or, une en argent et deux en bronze, lors de leur participation au Tournoi international de judo organisé à Sousse, en Tunisie les 30 et 31 octobre dernier, a indiqué dimanche le club. La médaille d'or a été décrochée par Hamza Ould Ferrouk dans la catégorie des moins de 81 kg, tandis que son coéquipier Abderrahim Taleb s'est adjugé la médaille d'argent dans la catégorie des moins de 73 kg. Les deux médailles de bronze sont revenues respectivement à Nourredine El Bachir, dans la catégorie des moins de 60 kg, et à Mohamed Feradj, dans celle des moins de 66 kg. Ces résultats s'inscrivent dans la dynamique ascendante que connaît le club Ouled El Bahia qui, malgré sa création récente, a progressivement réussi à s'imposer parmi les clubs de l'élite du judo, aux niveaux national et international, grâce aux performances réalisées lors des différentes compétitions et manifestations sportives. Au cours des dernières années, le club a également contribué à renforcer les rangs des sélections nationales en fournissant des judokas issus de différentes catégories d'âge. Une démarche qui témoigne de ses capacités à former de jeunes talents et à développer leurs aptitudes techniques et compétitives, tout en contribuant à l'enrichissement du réservoir de l'élite du judo algérien. Le club figure désormais parmi les formations algériennes qui se distinguent sur la scène nationale et internationale, à travers les titres remportés et les nombreuses médailles obtenues. Il s'appuie notamment sur un effectif composé de judokas aux qualités techniques appréciables, à l'image du champion d'Afrique Driss Messaoud, qui compte parmi les figures marquantes du judo algérien.

MASCARA :

Le club Amal Widad de la commune de Mostaganem remporte le titre de la quatrième édition régionale de pétanque seniors

Le club Amal Widad de la commune de Mostaganem a remporté le titre de la quatrième édition régionale de pétanque, catégorie seniors, dont les compétitions ont pris fin, samedi au boulodrome relevant de l'Office du complexe omnisports "El Wahda El Ifriqia" de Mascara. La deuxième place de cette compétition est revenue au club Mouloudia de Tissemsilt, tandis que le club Chabiba de la commune de Sig (wilaya de Mascara) a terminé à la troisième place. Dans une déclaration à l'APS, le président de la Ligue de wilaya de pétanque, Sahraoui Chenine, a indiqué que les clubs ayant décroché les trois premières places se sont qualifiés pour le championnat national de pétanque, prévu les 13 et 14 novembre prochains dans la wilaya d'Aïn Oussara. Il a ajouté que les performances des joueurs des clubs distingués lors de cette manifestation sportive ont été "bonnes", tant sur le plan technique qu'en matière de concentration, soulignant que cette compétition a également permis de découvrir de jeunes talents dans la spécialité du jeu long. Cette compétition s'inscrit également dans le cadre du calendrier annuel de la Fédération algérienne de pétanque, a précisé la même source. A noter que cette compétition, organisée durant deux jours à l'initiative de la Ligue de wilaya des sports de boules, en coordination avec la Fédération algérienne de la même discipline, le club sportif amateur de pétanque de la commune de Mascara et la Direction de la jeunesse et des sports, a enregistré la participation de 455 sportifs représentant 18 clubs issus de sept wilayas de l'Ouest du pays.

ECHECS/ OPEN NATIONAL INDIVIDUEL:

Alaâ-Eddine Boulernas décroche le premier prix à Médéa

L'échéphile Alaâ-Eddine Boulernas, du club des échecs de Constantine, a remporté le premier prix du tournoi national Open individuel d'échecs en jeu classique, disputé durant quatre jours au Centre des loisirs scientifiques de Médéa. Au classement final, Saad Belouadah, de M'sila, a décroché la deuxième place, tandis que Mohamed Amine Makhzoum, de Sétif, s'est classé troisième. Disputée selon le système suisse en neuf rondes, à la cadence de 30 minutes avec un ajout de 30 secondes par coup joué, cette compétition a été d'un niveau technique "très appréciable", selon le directeur du tournoi, l'arbitre international Mossaâb Benhelal. Organisée par le club amateur "Roi d'Or" des échecs de Médéa, en collaboration avec la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya et la Fédération algérienne des échecs, cette manifestation sportive s'est déroulée à l'occasion de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale du 1er novembre 1954. Elle a enregistré la participation de 150 échéphiles, représentant une quinzaine de clubs et d'associations de différentes régions du pays. Les lauréats ont été récompensés par des cadeaux lors de la cérémonie de clôture, qui s'est déroulée en présence de membres de la Fédération algérienne des échecs et de représentants de la Direction de la jeunesse et des sports de Médéa.

EN:

Hemdani dévoilera sa liste ce jeudi

Le sélectionneur national Brahim Hemdani animera ce jeudi, 5 novembre 2026, une conférence de presse au stade Nelson Mandela de Baraki.



Hemdani communiquera à cette occasion la liste des joueurs retenus pour la double confrontation face au Togo (le 14 novembre à Tizi Ouzou et le 17 novembre à Lomé) comptant pour éliminatoires de la CAN 2027.

Une première pour Fahem Benaïssa et Abdelnour Soualhiya?

Cette liste devrait marquer le retour du duo, Luca Zidane-Rafik Belghali qui vient de purger la suspension infligée par la Confédération africaine de football (CAF) suite aux incidents survenus après le quart de finale de la CAN 2025, perdu contre le Nigeria (0-2), ainsi que du keeper, Oussama Benbot et du milieu défensif, Hichem Boudaoui. Après avoir été écarté par Hemdani en septembre et en octobre pour des raisons techniques, suite à sa prestation jugée décevante face à la Suisse lors de la dernière Coupe du monde, le keeper usmiste de 32 ans qui a disputé 5 matchs cette saison en championnat, encaissant 3 buts et préservant ses filets à deux reprises, devrait retrouver le groupe Algérie, tout comme le sociétaire de l'OGC Nice qui enchaine les titularisations avec son club, lui qui revient de blessure après avoir manqué les confrontations contre la Zambie, le Burundi et le Niger. Au chapitre des nouveautés, on devrait assister à la première convocation des deux jeunes prometteurs défenseurs, Fahem Benaïssa et Abdelnour Soualhiya. Le premier évolue au poste de latéral gauche à Mantova (serie B italienne) alors que le second est un défenseur central du SC Telstar, une équipe de première division des Pays-Bas. Pour rappel, l'Algérie, auteure d'une victoire 3-1 contre la Zambie et d'un match nul 2-2 face au Burundi, pointe en tête de son groupe avec 4 points.

SERIE A ITALIENNE (8E JOURNEE) :

L'Algérien Ghedjemis ouvre son compteur face au Torino

L'ailier international algérien de Frosinone (Série A italienne de football), Farès Ghedjemis, s'est illustré dimanche en ouvrant son compteur de buts, lors de la victoire à son équipe, Frosinone Calcio, à domicile face au Torino (2-0), à l'occasion de la 10e journée de Serie A italienne de football.

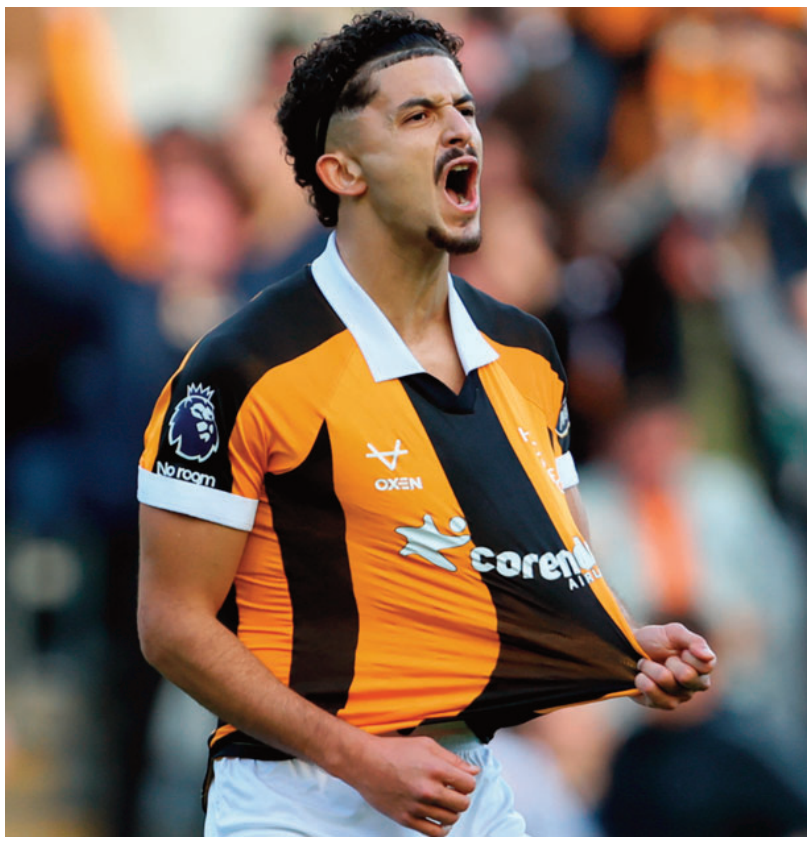
Titularisé, le joueur algérien de 24 ans s'est mis en évidence en début de la seconde période en ouvrant la marque à la 48e minute de jeu.

Un succès qui permet au nouveau promu de grimper à la 6e place avec 20 points, alors que le Torino, où évolue le défenseur international algérien Rafik Belghali, stagne à la 11e position avec 13 unités.

Ghedjemis a dû attendre la 10e journée pour ouvrir son compteur, lui qui compte 5 passes décisives, toutes compétitions confondues.

Lors du précédent exercice de Serie B, l'ancien sociétaire de Rouen (France) avait inscrit 15 buts et délivré 3 passes. Convoité durant l'intersaison par l'AS Monaco, Ghedjemis a fini par prolonger son contrat avec la formation italienne jusqu'en 2030. Il n'a pas été convoqué par le nouveau sélectionneur national, Brahim Hemdani, pour le dernier rassemblement effectué entre fin septembre et octobre, avec au menu les deux premiers matchs des qualifications de la CAN-2027 : à domicile face à la Zambie (3-1) et en déplacement devant le Burundi (2-2), en plus du match amical face au Niger (2-1), disputé au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou.

Bachir Belloumi, le virtuose des pelouses anglaises



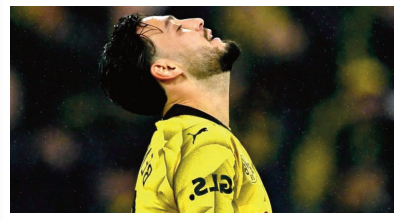
Bachir Belloumi est en train de changer de dimension. L'ailier international algérien de Hull City s'impose comme l'une des révélations de ce début de saison en Premier League. Après huit journées (ndlr : avant le match d'hier face à Ipswich Town), il domine le classement des joueurs ayant réussi le plus de dribbles, avec 19 réalisations. Une statistique qui illustre parfaitement son aisance technique et sa capacité à faire la différence dans les duels. L'année 2026 restera sans doute comme un tournant dans la carrière du joueur de 24 ans. Pour sa première saison dans l'élite anglaise avec Hull City, Belloumi multiplie les prestations convaincantes. Il a également franchi un cap sur la scène internationale en découvrant le maillot de la sélection algérienne. De joueur prometteur, il est progressivement devenu un élément à suivre de près, aussi bien en club qu'en équipe nationale. Les chiffres confirment cette progression. Avec 19 dribbles réussis, l'Algérien devance notamment Savinho et Mohammed Kudus, les deux joueurs de Tottenham classés respectivement deuxième et troisième. Mais au-delà du volume, c'est surtout son efficacité qui retient l'attention. Belloumi affiche un taux de réussite de 67% dans cet exercice, un rendement supérieur à celui de Jérémy Doku, l'ailier de Manchester City, crédité de 50%. Autrement dit, le joueur de Hull City ne se contente pas de provoquer ses adversaires, il parvient régulièrement à les éliminer et à faire avancer le jeu de son équipe. Ses performances n'ont évidemment pas échappé aux observateurs du marché anglais. Plusieurs rapports de presse ont récemment évoqué un intérêt d'Arsenal pour le profil du jeune international algérien. Le club londonien pourrait même étudier la possibilité de passer à l'action lors du mercato hivernal de 2027. À ce stade, il s'agit toutefois d'un intérêt rapporté par les médias, et non d'une négociation officiellement confirmée. L'attractivité de Belloumi ne repose pas uniquement sur ses qualités de dribbleur. Il se montre également décisif dans le dernier geste. Après huit journées, il totalise trois buts et deux passes décisives, soit cinq contributions directes. Seuls six joueurs ont fait mieux en Premier League, avec Erling Haaland en tête du classement grâce à ses neuf contributions. Cette montée en puissance se reflète aussi dans sa cote sur le marché. La valeur de l'ailier algérien a progressé de 12 millions d'euros pour atteindre, désormais, 18 millions, selon les données citées. Il figure ainsi au sixième rang des joueurs algériens les mieux valorisés et occupe la quatrième place parmi les éléments de Hull City. À seulement 24 ans, Belloumi dispose encore d'une marge de progression importante. Ses statistiques, son influence offensive et sa capacité à éliminer ses adversaires font déjà de lui l'un des joueurs algériens les plus en vue du moment. Une dynamique qui pourrait rapidement lui ouvrir de nouvelles perspectives. Hier face à Ipswich, il a été très remuant, provoquant même le coup-franc qui avait donné l'avantage aux Tigers (2-1), suite à un tir de son coéquipier Oliver McBurnie. Malgré sa prestation de qualité, il n'a pas pu éviter le nul (2-2) arraché par Tractor Boys.

Messi a voté pour Ibrahim Maza

Lionel Messi a placé Ibrahim Maza en troisième position de son classement pour le trophée du meilleur jeune joueur de la saison. Ce vote a valu un point au milieu algérien du Bayer Leverkusen, qui termine à la neuvième place. À 20 ans, Maza est le premier Algérien à figurer parmi les dix nommés pour cette récompense, réservée aux joueurs de moins de 21 ans. Il a été retenu après une première saison convaincante à Leverkusen, avec cinq buts et sept passes décisives en 44 rencontres, ainsi que des prestations remarquées à la Coupe du monde 2026.

DORTMUND :

Bensebaïni n'est plus un premier choix de Kovac ?



Le défenseur algérien ne fait plus partie des premiers choix de Niko Kovac. Son absence face au Bayern Munich confirme une tendance préoccupante : une seule titularisation lors des six dernières journées de Bundesliga. Le Borussia Dortmund a tenu tête au Bayern Munich (2-2), hier, à l'Allianz Arena, mais cette affiche a une nouvelle fois tourné au désavantage de Ramy Bensebaïni. Alors que ses coéquipiers livraient bataille face au rival bavarois, l'international algérien a suivi toute la rencontre depuis le banc. Une situation qui prend une autre dimension au regard de son état physique. Rétabli de sa contusion thoracique et disponible pour cette confrontation, l'ancien joueur du Paradou n'a pourtant pas été retenu par Niko Kovac. Son absence ne peut donc plus être considérée comme une simple conséquence de ses pépins physiques. Elle traduit surtout la difficulté du défenseur à retrouver une place dans les plans de son entraîneur, à quelques jours d'une nouvelle échéance internationale. Le constat est particulièrement frappant en championnat. Sur les six dernières rencontres du Borussia, Bensebaïni n'a débuté qu'un seul match, face à l'Eintracht Frankfurt. Ses autres apparitions se résument à huit minutes contre Stuttgart et treize face à Paderborn. Il n'a même pas quitté le banc lors des confrontations avec le Werder Brême et l'Union Berlin, avant de connaître le même sort contre le Bayern. La Ligue des champions lui a offert davantage d'opportunités, avec deux titularisations face à Bodø/Glimt et Sabah FK, mais cela reste insuffisant pour compenser son effacement en Bundesliga. Pour un joueur qui avait l'habitude d'enchaîner les rencontres, cette nouvelle donne constitue un véritable recul. Le problème de Bensebaïni tient, désormais, autant à la concurrence qu'à son manque de continuité. Niko Kovac semble avoir installé une organisation défensive qui lui donne satisfaction. Face au Bayern, le technicien a fait confiance à Gadou, Anton et Schlotterbeck dans son système à trois défenseurs. La prestation de ses hommes, qualifiée de «sensationnelle» par le coach croate, ne plaide pas en faveur d'un bouleversement immédiat de cette formule. Le défenseur algérien devra donc saisir la moindre occasion pour retrouver du crédit auprès de son entraîneur. À l'approche du prochain rassemblement des Verts, son faible temps de jeu constitue également un sujet de préoccupation pour la sélection, tant il devient difficile de maintenir son rythme sans enchaîner les titularisations.

La Ligue arabe demande l'ouverture d'une enquête sur les crimes sionistes commis à l'encontre de prisonniers palestiniens

La Ligue arabe a appelé dimanche à la mise en place d'une enquête internationale indépendante sur les crimes commis à l'encontre de prisonniers palestiniens originaires de la bande de Ghaza détenus à la prison sioniste de "Ramla".

Dans un communiqué, l'organisation a indiqué que plusieurs détenus de la section "Rakevet" de la prison avaient subi des blessures et des brûlures à la suite d'actes répétés de répression et de mauvais traitements. Elle a demandé que le Comité international de la Croix-Rouge et des organismes de surveillance indépendants se voient accorder un accès sans restriction à la prison, et a exigé que les détenus blessés reçoivent des soins médicaux ainsi que la libération immédiate des prisonniers malades et blessés. La Ligue arabe a déclaré que les abus constituaient une violation du droit international humanitaire et des "crimes contre l'humanité" devant faire l'objet de poursuites. Elle a exhorté la communauté internationale et les organes onusiens à prendre des mesures pour protéger les prisonniers palestiniens et mettre fin à l'impunité. Le Bureau d'information des prisonniers palestiniens a rapporté que les détenus de Ghaza incarcérés dans la section "Rakevet" avaient été victimes d'agressions répétées, notamment de coups de matraque, de gaz lacrymogène et de spray au poivre, de balles en caoutchouc et de grenades assourdissantes. Selon un autre rapport de ce bureau publié le 24 octobre, entre 9.350 et 9.400 prisonniers et détenus palestiniens étaient incarcérés dans les prisons sionistes en octobre 2026.



CISJORDANIE OCCUPEE:

397 attaques de colons en octobre, un record depuis 2006 (OCHA)

Les attaques de colons sionistes contre les Palestiniens en Cisjordanie occupée ont atteint un niveau record en octobre, avec 397 attaques recensées, un bilan mensuel jamais enregistré depuis le début du suivi de ces violences en 2006, selon un rapport du Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA). Dans un rapport publié dimanche, et relayé par l'agence de presse palestinienne WAFA, l'OCHA a précisé que ce bilan ne couvrait pas les cinq derniers jours du mois d'octobre, notant que 62 attaques avaient été recensées entre le 20 et le 26 de ce mois, ciblant 49 communautés palestiniennes dans différentes parties de la Cisjordanie, dont 38 en lien avec la saison de la cueillette des olives. Le rapport fait également état de 57 Palestiniens blessés, dont neuf enfants, au cours de la même semaine, lors d'attaques menées par des colons sionistes et les forces d'occupation dans différentes parties de la Cisjordanie, y compris à El Qods-Est occupée. Le mois dernier, Amnesty International avait appelé la communauté internationale à imposer des sanctions contre les responsables sionistes impliqués dans des violations du droit international et à prendre des mesures urgentes pour mettre fin à l'escalade des attaques de colons contre les Palestiniens en Cisjordanie occupée, alors que débutait la saison de la cueillette des olives.



SAHARA OCCIDENTAL :

Le rejet du projet de résolution, un tournant politique majeur dans le processus de consécration de la légitimité de la cause sahraouie

Des analystes politiques ont souligné que le rejet, vendredi, du projet de résolution sur le Sahara occidental au Conseil de sécurité des Nations unies (ONU), à la suite du recours de la Russie à son droit de veto, a permis de replacer la question sahraouie dans son contexte naturel, en tant que question de droit d'un peuple et de son droit à l'autodétermination, ainsi qu'un conflit dont le règlement politique ne saurait intervenir sans traiter ses fondements juridiques et historiques. Dans ce contexte, Ahmed Mizab, spécialiste des questions politiques et expert en géopolitique et en sécurité, a affirmé que la session du Conseil de sécurité consacrée au Sahara occidental n'avait pas été une simple confrontation diplomatique ayant abouti au rejet d'un projet de résolution, mais avait constitué un "tournant politique majeur" dans le processus de la cause sahraouie. M. Mizab a indiqué que ce qui s'est produit vendredi au Conseil de sécurité avait constitué "un moment qui a replacé la question dans son contexte naturel, en tant que question de droits d'un peuple et de son droit à l'autodétermination, tout en mettant en évidence une responsabilité onusienne dont les exigences n'ont pas été pleinement satisfaites, ainsi qu'un conflit dont le règlement politique ne saurait intervenir sans traiter ses fondements juridiques et historiques". Il a également souligné que cette évolution avait "réhabilité la centralité de la légalité internationale et mis en évidence les limites des tentatives de remodelage du conflit en dehors de ses références juridiques et historiques", soulignant que "le veto russe a véhiculé un message politique clair" et que "la question relève, dans ses fondements de référence, du processus de décolonisation". Dans cette perspective, il a relevé que cette étape avait démontré que "la légalité internationale ne saurait être tributaire d'un remodelage diplomatique conduit par une puissance donnée, et que le Conseil de sécurité, malgré ses déséquilibres, ne pouvait devenir un instrument permettant de conférer une légitimité juridique définitive à des options politiques qui ne reposent pas sur l'exercice par le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination".

CISJORDANIE OCCUPEE:

Six Palestiniens arrêtés par les forces sionistes

Six citoyens palestiniens, dont un journaliste et un ancien prisonnier ont été arrêtés, lundi, par les forces de l'occupation sioniste, lors d'incursions menées dans plusieurs secteurs de la Cisjordanie occupée, a indiqué le Bureau d'information des prisonniers palestiniens. Les arrestations ont principalement eu lieu à Nablousse, Ramallah, et El Khalil, a précisé la même source. Le Bureau des prisonniers a également indiqué que le nombre de Palestiniens détenus dans les prisons de l'occupation dépasse les 9.500, dont 88 femmes, 42 journalistes et plus de 360 enfants, et plus de 26.000 arrestations en Cisjordanie occupée depuis le début de la guerre génocidaire à Ghaza en octobre 2023. Cette situation intervient dans un contexte d'intensification des incursions et des agressions menées par les forces d'occupation sionistes et les colons contre les villes, localités et camps de réfugiés de Cisjordanie et d'El-Qods occupées.

LIBAN:

Intensification des bombardements et des agressions sionistes dans plusieurs localités du Sud

L'armée d'occupation sioniste a bombardé dimanche plusieurs localités et zones du sud du Liban, a rapporté l'agence de presse libanaise (ANI). Selon des sources locales citées par l'agence, les bombardements d'artillerie ont visé les localités d'Al-Mansouri, dans le district de Tyr, de Zawtar Al-Charkiya et de Mayfadoun, dans le district de Nabatiyé, ainsi que la localité de Hadatha et la zone de Wadi al-Houjayr, dans le district de Bint Jbeil. L'armée sioniste a également lancé une explosion dans la localité d'Aïnana, dans le district de Bint Jbeil. Cette escalade intervient dans un contexte de poursuite des agressions de l'armée sioniste contre plusieurs localités du sud du Liban, à travers des frappes aériennes, des bombardements d'artillerie et des tirs de mitrailleuses, accompagnés d'opérations de ratissage. L'armée d'occupation sioniste continue ainsi de violer l'accord de cessez-le-feu et de multiplier ses agressions contre le Liban, sur fond de mises en garde contre une aggravation de la situation sécuritaire et humanitaire dans la région.

SYRIE:

Nouvelles incursions des forces d'occupation sionistes dans la campagne de Quneitra

Les forces d'occupation sionistes ont effectué, dimanche, de nouvelles incursions dans plusieurs zones de la campagne de Quneitra, dans le sud de la Syrie, selon des médias locaux. Les mêmes sources ont indiqué que les forces d'occupation avaient acheminé des engins lourds afin de poursuivre les travaux de terrassement dans la région d'Al-Maakar, tandis qu'une autre force a fait irruption dans le village de Taranja, au nord de la province. Les forces sionistes ont également installé un barrage militaire temporaire sur la route reliant Aïn Al-Bayda à Jabana Al-Khachab. Ces développements interviennent un jour après l'arrestation de quatre civils par les forces d'occupation, lors d'une incursion aux abords du village d'Al-Hourriya, dans le nord de la campagne de Quneitra, suivie de perquisition des habitations. L'occupation sioniste continue de violer l'accord de désengagement de 1974 à travers des incursions répétées dans le sud de la Syrie. Les autorités syriennes appellent la communauté internationale à intervenir pour mettre fin à ces violations et contraindre les forces d'occupation à se retirer complètement de son territoire.

ED DIWAN Quotidien national d'informations culturelles

SAHARA OCCIDENTAL:

Le Front Polisario réaffirme son engagement à coopérer avec l'ONU dans la perspective d'une décolonisation définitive

Le Front Polisario a réaffirmé son engagement à coopérer avec l'Organisation des Nations unies (ONU) et le Conseil de sécurité pour parvenir à une solution juste, durable et définitive en vue de la décolonisation du Sahara occidental, tout en mettant en garde contre les tentatives de l'occupation marocaine d'imposer le principe du fait accompli et de porter atteinte aux fondements de l'opération politique supervisée par l'ONU.



Dans un communiqué rendu public samedi, à la suite de la réunion du Conseil de sécurité consacrée à la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), le Front Polisario a assuré que le Conseil n'était pas parvenu à adopter une résolution sur la prorogation du mandat de la mission, arrivé à expiration le 31 octobre 2026, en raison du blocage ayant marqué les discussions. Le Front Polisario, tout en mettant l'accent sur la base juridique de la création de la MINURSO, a signalé que cette mission, mise sur pied par le Conseil de sécurité en vertu de la résolution 690 de l'année 1991, a été déployée sur la base d'un accord entre les deux parties au conflit, le Front Polisario et le Maroc, dans le cadre du plan de règlement ONU-OUA. Le Front Polisario considère que toute tentative unilatérale de modifier le mandat de la mission ou de s'écarter du cadre ayant présidé à sa création afin de l'adapter à la position de l'occupation marocaine, était totalement inacceptable. Il a aussi mis en garde contre toute mesure de la part de l'occupant marocain susceptible de compromettre le processus de paix onusien ou de porter atteinte au mandat de la mission, tenant l'occupant pour responsable des éventuelles répercussions de telles démarches sur la paix et la sécurité dans la région. Rappelant avoir poursuivi, durant plus de trois décennies, sa coopération constructive avec l'ONU et consenti d'importantes concessions pour faire avancer le processus de paix, le Front Polisario a indiqué avoir soumis au secrétaire général de l'ONU, le 20 octobre 2025, une proposition élargie, en signe de son attachement à la recherche de la paix et de la stabilité dans la région. Il a enfin réitéré sa disponibilité à poursuivre sa coopération avec le secrétaire général des Nations unies et le Conseil de sécurité afin de parvenir à une solution juste, durable et définitive à la question du Sahara occidental, dernière colonie en Afrique, afin de garantir au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination, et sa souveraineté sur son territoire.

Le non renouvellement du mandat de la MINURSO n'annule pas le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination (Guterres)

Le non renouvellement du mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) "n'annule pas" le droit "inaliénable" du peuple sahraoui à l'autodétermination, a affirmé le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres. "La MINURSO a été créée pour protéger et servir le peuple du Sahara occidental, et en particulier pour lui permettre d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination", a rappelé dans un communiqué, dimanche, son porte-parole, Stéphane Dujarric. Il a fait remarquer, à ce titre, que le secrétaire général souligne que l'échec du Conseil de sécurité à adopter une résolution concernant l'avenir de la MINURSO "n'annule pas ces droits inaliénables" et appelle toutes les parties à "respecter et promouvoir les droits du peuple du Sahara occidental". Le mandat de la mission de l'ONU au Sahara occidental (MINURSO) qui a expiré samedi 31 octobre, n'a pas été renouvelé après qu'aucun des deux projets de résolution, présentés vendredi respectivement par les Etats-Unis d'Amérique et la Russie n'a été adopté. Selon le communiqué, Antonio Guterres a réaffirmé également l'engagement de l'ONU à soutenir les deux parties au conflit pour "parvenir à une solution politique juste, durable et acceptable qui garantisse le droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination". Alors que l'avenir de la MINURSO est incertain, les Nations unies restent prêtes à poursuivre leur soutien aux efforts visant à favoriser le dialogue et à rechercher une résolution du conflit par l'intermédiaire de l'Envoyé personnel du Secrétaire général, Staffan de Mistura.

Une mascarade parlementaire au Maroc



Le monde s'apprête à assister, lundi, à la plus grande farce de l'histoire politique des Etats, des gouvernements et des parlements ! Le Royaume du Maroc aurait un Parlement !? Et celui-ci se réunirait !? Et il prendrait des décisions !? Voilà l'une des mascarades politiques les plus grotesques orchestrées par André Azoulay au nom d'un royaume dont chacun sait que tous les pouvoirs sont entre les seules mains du roi prédateur. Dans un geste inattendu, le Maroc entend reproduire le modèle démocratique algérien, mais dans une version fictive visant à jouer le rôle d'un royaume démocratique. Il semble que la réunion des deux chambres du Parlement algérien, qui a récemment approuvé le déploiement d'unités militaires au Niger pour protéger les intérêts suprêmes de la nation algérienne, soit devenue une source d'inspiration pour d'autres pays ! Le chef d'orchestre de cette mascarade n'est autre qu'André Azoulay qui a vu dans l'échec de la tentative d'imposer à nouveau le plan d'autonomie au Conseil de sécurité, une occasion propice pour rejouer la grande scène démocratique vécue par la nation algérienne et la transposer telle quelle au Maroc, en convoquant deux chambres fictives, dépourvues de tout pouvoir, tant sur le plan constitutionnel que dans la réalité, afin d'examiner les suites du dernier vote sur le projet de résolution américain, auquel le veto russe a fait obstacle, concernant la consécration du plan d'autonomie comme base de règlement de la question du Sahara occidental. Le problème ne réside nullement dans l'instance onusienne, mais dans cette farce qui sera donnée en spectacle au peuple marocain afin de le détourner de la cuisante défaite diplomatique essuyée par le Maroc aux Nations unies. Il semble que les jeux d'esprit auxquels se livre le palais royal aient séduit les dirigeants marocains aux multiples facettes, qui paraissent convaincus que ces artifices continuent, à chaque fois, de tromper un peuple opprimé, plongé dans la misère, le dénuement et l'oppression. Dans les faits, le Parlement marocain qui, en réalité, n'est pas bicaméral et ne dispose même pas de prérogatives législatives, pourrait bien être la goûte d'eau qui fait déborder le vase. Cette mascarade, orchestrée par André Azoulay à l'intention du peuple marocain, au nom du roi du Maroc, pourrait susciter, dans la conscience des Marocains, un moment fort d'éveil politique, à savoir que leurs dirigeants cherchent à masquer la réalité par des illusions sans fin. Une mise en scène qui finira par les réveiller pour se dire que le monde n'est pas tel que le Makhzen le dépeint dans ses mascarades quotidiennes. Mais cette fois, c'est le comble de la mascarade, incarnant une "imposture d'Etat" sans précèdent dans l'histoire politique des nations et une supercherie montée de toutes pièces pour donner l'illusion que le royaume est démocratique ! Car, tout simplement, aucune disposition ni aucune loi n'oblige le roi du Maroc à consulter le Parlement. Il est donc impossible d'inventer un mécanisme démocratique qui n'existe pas dans les lois du Maroc ni dans ses pratiques politiques de bas étage. C'est pourquoi cette mascarade, comme toutes les autres, ne peut que prêter à rire.

HAÏTI :

Plus de 500 tonnes d'équipements militaires de l'ONU acheminés pour la mission internationale

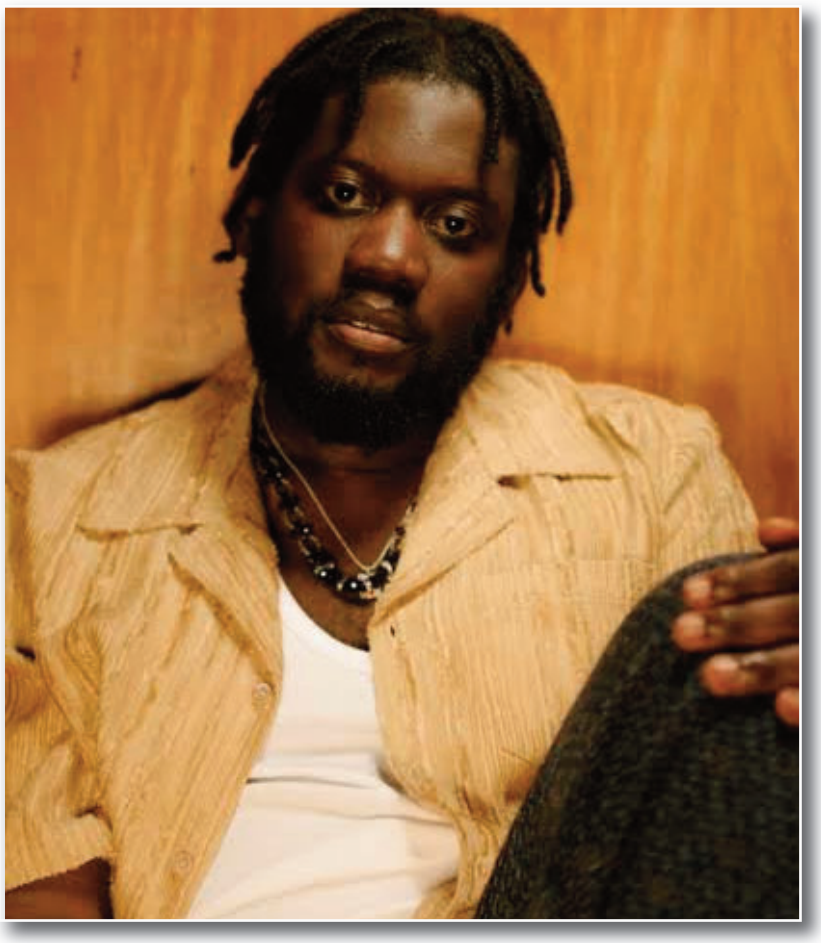
Quelque 525 tonnes d'équipements militaires de l'ONU sont parties dimanche de la République dominicaine à destination d'Haïti, où elles seront utilisées pour appuyer la mission internationale qui y combat les gangs, a annoncé le ministère dominicain des Affaires étrangères. Ce convoi "comprend des conteneurs, des véhicules et tout autre équipement militaire", a détaillé la secrétaire générale adjointe de l'ONU, Daniela Kroslak, qui a remercié la République dominicaine pour le soutien logistique lors de l'expédition du matériel depuis le port de Haina. Haïti, le pays le plus pauvre des Amériques, traverse une longue crise politique, économique et sécuritaire, aggravée ces dernières années par des assassinats, des enlèvements, des viols et le recrutement de mineurs par des gangs criminels. En 2025, le Conseil de sécurité de l'ONU a autorisé une Force de répression des gangs, qui devait atteindre 5.500 soldats et 50 employés civils cette année. Mais elle reste en deçà de cet objectif car elle a eu du mal à obtenir des contributions. En septembre, le Conseil de sécurité de l'ONU a prolongé ses fonctions de six mois, et le Salvador a déployé dans le pays 2.000 militaires après l'enlèvement de quatre de ses soldats appartenant à la force anti-gang. La République dominicaine, située sur la même île qu'Haïti, a mis un port à la disposition de l'ONU et proposé un soutien logistique pour l'envoi de ces 525 tonnes de matériel militaire en provenance du Bangladesh et financées par l'Allemagne.

«FUDGE»:

La soul boulversante de Michael Kiwanuka, victime d'un AVC

Le prodige de la soul britannique revient avec Fudge, son cinquième album. Ce disque de ballades épurées était très attendu, mais prend une résonance bouleversante : quelques mois après son enregistrement, Michael Kiwanuka a été frappé par un grave AVC.

C'est l'un des auteurs-compositeurs les plus doués de sa génération. Guitariste de 39 ans à la voix sans âge, si gracieuse, Michael Kiwanuka a placé quatre albums dans le top 10 britannique. Il a aussi décroché un Mercury Prize et une nomination aux Grammy. Il y a bientôt dix ans, sa chanson Cold Little Heart propulse sa notoriété bien au-delà du Royaume-Uni, le titre ayant servi de générique à la série Big Little Lies. Alors qu'il enregistre son précédent album «Small Changes» (2024) et prépare une tournée mondiale, l'artiste s'installe dans un petit studio de Southampton avec ses fidèles musiciens de scène, son quatuor à cordes et ses choeurs. Ensemble, ils jamment et improvisent dans une ambiance introspective. Faire de la musique, pour le plaisir... c'est la genèse de l'album Fudge.



Un disque en toute liberté

Teinté de folk et de blues psyché, Fudge laisse entendre les timbres nus, les instruments tout proches, le crépitement des bandes, avec de longues plages instrumentales propices à la méditation. Inspiré par une citation du jazzman Chick Corea qui ouvre le disque – « fais ce que tu trouves beau et pas ce que les autres attendent de toi » – l'album se veut libre et instinctif. Pour la toute première fois, Michael Kiwanuka s'est affranchi de ses producteurs fétiches (Danger Mouse et Inflo) pour assurer lui-même la production de ses morceaux, avant d'en confier les finitions à Dom Monks. Mais l'album sonne forcément autrement quand on sait l'épreuve que traverse cet artiste solaire.

Le chant comme thérapie

Car depuis plus d'un an, c'était silence radio. Michael Kiwanuka avait annulé des concerts pour raisons de santé, sans donner plus de détails. Jusqu'à la sortie de ce disque, il y a quelques semaines. Dans la seule interview qu'il a accordé au journal The Guardian, le musicien d'origine ougandaise révèle avoir été victime d'un grave accident vasculaire cérébral en juillet 2025, juste après avoir l'enregistrement de Fudge. Encore en rééducation, il a toujours du mal à parler près d'un an après l'AVC. Pour lui, le chant est devenu littéralement une thérapie qui l'aide à retrouver le souffle et l'usage de ses cordes vocales. Père de deux enfants, Michael Kiwanuka n'avait que 38 ans au moment de l'AVC. Il tient donc à passer un message : les hommes noirs sont beaucoup plus exposés à l'hypertension. S'il l'avait su, il aurait consulté et aurait pu se soigner.

L'écrivaine et poétesse Ryōko Sekiguchi pour l'opération «Dis-moi dix mots»



Chaque année, le dispositif « Dis-moi dix mots » invite chacun à jouer et à s'exprimer une forme littéraire et/ou artistique, autour de dix mots choisis par les partenaires francophones. Cette année, le thème retenu est « Gastronomie », un thème que connait bien Ryoko Sekiguchi, l'une des contributrices de l'opération qui a publié ou copublié quelques livres sur le sujet ! L'enjeu de l'opération «Dis-moi dix mots» initiée depuis plusieurs années par le réseau OPALE qui réunit plusieurs organismes militants de la francophonie dont la DGLFLF ou l'OIF, l'Office québécois ou la délégation suisse est d'illustrer la richesse de la langue française, sa capacité à évoluer et à désigner toutes les réalités contemporaines. Pour l'édition 2027, le dispositif s'empare d'une thématique universelle : la gastronomie. Intitulée Dis-moi dix mots à savourer, cette édition convoque le champ culinaire dans toute sa polysémie. Car si la gastronomie parle d'abord aux papilles, elle est aussi une porte d'entrée vers des territoires infiniment plus vastes : la mémoire, l'identité, le voyage, la poésie du quotidien, le soin de soi et des autres. Ainsi, les dix mots qui ont été retenus cette année sont : Boucané, Caramélisé, Concocter, Épluchette, Ferment, Mandoline, Papille, Pimenter, Zeste. Plusieurs auteurs sont donc invités à écrire un texte à partir de ces mots. Cette année, la marraine en chef de l'édition est la poétesse et traductrice japonaise Ryoko Sekiguchi. Et elle a choisi les mots «Mandoline» et «Millésime». Invitée : L'autrice, traductrice et cuisinière Ryoko Sekiguchi. Elle est la marraine en chef de cette nouvelle édition. Née à Tokyo au Japon en 1970. Elle fait des études de journalisme et étudie le français par amour de la cuisine française. elle arrive en France en 1993 pour étudier l'histoire de l'art. Elle publie en japonais, mais aussi en français depuis 2003. Dans ses livres, elle aborde régulièrement le thème des saveurs, de la cuisine et de la gastronomie. L'appel des odeurs et Venise, millefleurs ont été publiés chez POL. Elle a également publié La Terre est une marmite, aux éditions Bayard. Et la chronique Ailleurs nous emmène à Ouagadougou au Burkina Faso où la 14è édition du festival des Récréatrales vient de débuter dans le quartier, de Bougsemtenga, dans les cours des maisons, dans la rue, entièrement décorée ! Une douzaine de spectacles sont au programme avec essentiellement des productions du Burkina, mais avec également des auteurs congolais comme Israël Nzila et Dieudonné Niangouna.

Au Mexique, Doña Lupita et ses 73 âmes célèbrent Día de los Muertos

Au Mexique, les familles s'activent dans les derniers préparatifs pour fêter Dia de los Muertos. À Mixquic, petit village à la sortie de Mexico, le jour des morts se célèbre traditionnellement. Et la préparation de l'autel dédié aux proches décédés est une étape cruciale avant de passer la nuit dans le cimetière. Dans l'arrière-cour de sa maison, Doña Lupita termine d'arranger les portraits de sa famille sur l'autel qu'elle leur a fabriqué : « Ici, c'est mon arrière-grand-mère, ici un oncle du côté de mon père, là une tante, et ici une autre tante. Au premier rang, il y a ma mère et mon père, décédés il y a six ans. Et tu vois toutes ces bougies, chacune représente une âme. Moi, j'ai 73 morts. » Doña Lupita doit se dépêcher, car dans quelques minutes il sera midi, l'heure à laquelle les âmes commencent leur voyage depuis le Mictlan, le royaume des morts, pour venir passer 24 heures dans le monde des vivants. Et il faut les accueillir comme il se doit : « On les reçoit à la porte d'entrée avec de l'encens et des fleurs oranges, et on forme un chemin avec les pétales jusqu'à l'autel. C'est comme ça qu'on leur souhaite la bienvenue, et sur l'autel, on dispose tout ce qu'ils aimaient, ce qu'ils mangeaient. Pour nous, c'est la meilleure fête de l'année, c'est un luxe de pouvoir les retrouver ici. » Ce soir, toute la famille se rendra dans le cimetière du village pour boire et manger avec ses morts à la lumière des bougies. Et demain, les âmes reprendront le chemin du Mictlan jusqu'à l'année prochaine.

Avec son « esthétique de l'inachevé », Willem De Kooning crée le trouble au Rijksmuseum d'Amsterdam

A travers plus de 120 œuvres couvrant soixante-cinq ans de carrière, l'exposition démontre comment le peintre néerlandais utilisait le dessin pour chercher, corriger, détruire et se surprendre lui-même. A la fin de sa vie, Hokusai s'était rebaptisé « le vieillard fou de dessin ». La formule a pu également s'appliquer à Picasso, du moins la dernière période qui fut fort longue. Le Rijksmuseum Museum d'Amsterdam montre, après l'Art Institute of Chicago qui l'a dévoilé cet été, qu'elle vaut également pour Willem De Kooning (1904-1997), et qu'il fut vieux – ou fou, ou les deux – très tôt. Une exposition presque exclusivement consacrée à son œuvre graphique – deux tableaux monumentaux de la série des « Women », Woman I (1950-1952) et Woman and Bicycle (1952-1953), sont accrochés pour l'occasion dans le parcours des collections, non loin de La Ronde de nuit de Rembrandt, et quelques sculptures sont installées dans le parcours de l'accrochage temporaire – fait exploser le mythe de l'expressionniste abstrait purement impulsif tel que le véhicule l'histoire de l'art depuis les années 1950.

Michel Polnareff reprendra Kâma Sûtra et Dans la maison vide sur un nouveau disque début décembre



La légende de la chanson française a annoncé la sortie du volume 2 de Polnareff chante Polnareff, un album en piano-voix où il interprète de façon « organique » et « magistrale » onze de ses plus grands titres. L'Amiral reprend la mer. Le 4 décembre prochain, la musique de Michel Polnareff résonnera à nouveau. La légende de la chanson française a récemment annoncé à ses fans la sortie d'un nouveau disque, le deuxième épisode de Polnareff chante Polnareff, dévoilé en 2022. Dans le premier opus, certifié platine par le Snep, il reprenait quelques-uns de ses plus grands tubes des années 1966 à 1990 comme Holidays, La Poupée qui fait non, Lettre à France ou encore Goodbye Marylou. Le tout avec une petite particularité : chaque chanson est interprétée sur de simples notes de piano. L'Amiral reprend la mer. Le 4 décembre prochain, la musique de Michel Polnareff résonnera à nouveau. La légende de la chanson française a récemment annoncé à ses fans la sortie d'un nouveau disque, le deuxième épisode de Polnareff chante Polnareff, dévoilé en 2022. Dans le premier opus, certifié platine par le Snep, il reprenait quelques-uns de ses plus grands tubes des années 1966 à 1990 comme Holidays, La Poupée qui fait non, Lettre à France ou encore Goodbye Marylou. Le tout avec une petite particularité : chaque chanson est interprétée sur de simples notes de piano.

SILA 2026:

Des universitaires et chercheurs mettent en avant l'importance du patrimoine manuscrit amazigh rédigé en caractères arabes

Des universitaires et des chercheurs ont mis en avant, samedi lors d'une conférence intellectuelle organisée à Alger, dans le cadre du programme culturel de la 29e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA), l'importance du patrimoine manuscrit amazigh transcrit en caractères arabes, ainsi que son rôle dans la construction de ponts d'intégration cognitive et culturelle au sein du patrimoine algérien.



Dans une allocution d'ouverture, le secrétaire général du Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, a affirmé que cet événement vise à "redonner ses lettres de noblesse à une mémoire écrite, préservée par les manuscrits, les bibliothèques et les zaouïas, et témoignant des contributions de générations de savants, d'érudits et d'auteurs qui ont utilisé l'alphabet arabe pour consigner l'amazigh". M. Si El Hachemi Assad a précisé que le patrimoine manuscrit amazigh rédigé en caractères arabes représente "un capital historique et cognitif qui mérite davantage de recherche et d'étude, permettant d'en explorer les contenus, d'en comprendre les contextes et de mettre en valeur sa place dans l'histoire de la langue, de la culture et du savoir en Algérie". A ce titre, il a souligné que l'intérêt accordé par le HCA à cette question "s'inscrit dans le cadre d'une démarche nationale globale visant à promouvoir la langue amazighe, à préserver son patrimoine et à développer ses domaines d'utilisation, afin de renforcer sa place parmi les composantes de l'identité nationale". Le SG du HCA a en outre salué "l'intérêt particulier du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la langue amazighe, ainsi que son attachement à promouvoir sa place, à la développer et à renforcer sa présence en tant que composante intrinsèque de l'identité nationale, ce qui incombe aux institutions et aux instances scientifiques la responsabilité de poursuivre l'action afin de la doter des outils de développement et de renouveau, et d'élargir ses domaines d'utilisation dans les différents aspects de la vie nationale", a-t-il soutenu. De son côté, l'universitaire et chercheur spécialisé en jurisprudence et en ses fondements au centre universitaire "Nour El Bachir" d'El Bayadh, Abdelkader Houcini, a présenté une communication intitulée "L'intégration culturelle et cognitive à travers le manuscrit juridique amazigh rédigé en caractères arabes", dans laquelle il a estimé que ce manuscrit constitue "l'un des témoignages civilisationnels incarnant l'interaction créative entre la culture amazighe et la référence islamique en Algérie". L'intervenant a également mis en relief "l'importance de l'alphabet arabe pour accueillir la langue amazighe et lui permettre de s'intégrer dans le champ scientifique islamique, tout en préservant sa spécificité linguistique et culturelle", faisant remarquer que "les juristes amazighs ont su préserver leur langue et leur identité culturelle tout en contribuant à la production, à la transmission et à l'enseignement du savoir islamique". Dans une communication intitulée "Le manuscrit amazigh en Algérie : étude documentaire des cercles savants et des zaouïas de la cité de Béjaïa aux VIIIe et IXe siècles de l'Hégire", le docteur et chercheur permanent au Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran, Abdelkrim Hamou, a estimé que "les médersas et les zaouïas scientifiques de la région de Kabylie, notamment dans la cité de Bejaïa, ainsi que celles de la région des Aurès et de la vallée du M'zab, constituent les principaux hauts lieux historiques de préservation du patrimoine manuscrit amazigh". Il a ajouté que les savants de ces régions "ont joué un rôle central dans la formation de l'identité linguistique amazighe", à travers "l'enseignement et la production d'ouvrages religieux et scientifiques dans les domaines des sciences rationnelles et traditionnelles", ainsi que par "la traduction et la mise en vers des grands ouvrages de référence en jurisprudence et en linguistique dans la langue amazighe, transcrite en caractères arabes, au sein des cercles d'enseignement et de fatwa". S'agissant de la cité de Béjaïa, l'intervenant a indiqué que "les médersas, les zaouïas et les écoles coraniques consignaient leurs connaissances rationnelles et traditionnelles en langue arabe, mais qu'il existait également certains manuscrits rédigés en langue amazighe et transcrits en caractères arabes". A ce propos, le chercheur a évoqué plusieurs savants ayant marqué la cité de Béjaïa, de Sidi Boumediene El Ghaout et Abderrahmane El Ichbili à Abderrahmane Thaâlibi et Mohamed Ben Abderrahmane El Houadi, avant de conclure que "la chute et la destruction de Béjaïa par les Espagnols, au début du XVIe siècle, ont entraîné la disparition de son patrimoine intellectuel".

BEJAIA :

Ouverture de la 16e édition du Festival de la musique et de la chanson kabyle

La 16e édition du Festival culturel local de la musique et de la chanson kabyle a été ouverte samedi soir à Bejaia, en présence des autorités locales et de nombreux passionnés et mélomanes, dans une ambiance festive. La manifestation artistique, dont la cérémonie d'ouverture s'est déroulée à la salle de spectacles de la maison de la culture, a été marquée par l'hommage rendu par le commissariat du Festival à la grande figure de la chanson kabyle, Ldjida Temechtouht, de son vrai nom Djida Arab, qui a marqué la scène musicale nationale durant plusieurs décennies. La cérémonie d'ouverture, coïncidant avec la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er novembre, le 1er novembre 1954, est dédiée aux valeureux martyrs de la Révolution, a indiqué le commissaire du Festival, Yazid Abdi. Dans son intervention, le directeur de la culture et des arts de Bejaia, Omar Reghal, a souligné que ce festival constitue "un espace culturel contribuant à la préservation de la mémoire nationale, à la valorisation du patrimoine musical et à la promotion de ses symboles et de ses figures emblématiques". Il a également relevé que la chanson kabyle représente "le creuset de la mémoire collective nationale", et constitue "une composante indissociable de la diversité culturelle qui enrichit l'identité nationale". La 16e édition du festival de la musque et de la chanson kabyle, organisée sous l'égide du ministère de la culture et des arts et la wilaya de Bejaia, se poursuivra jusqu'au 4 novembre prochain, avec la participation de plus d'une cinquantaine d'artistes et des vedettes de la chanson kabyle, venus de plusieurs wilayas du pays, selon les organisateurs. Placée sous le slogan "La création d'aujourd'hui, le patrimoine de demain", cette édition prévoit des galas artis-



tiques ainsi que la finale du concours de la chanson kabyle, qui réunira 7 candidats, le 1er novembre à 14h00, à la salle "Mourad Zidiri" de la Maison de la culture.

KHENCHELA :

Ouverture du salon national des arts plastiques "couleurs du spectre"

Le salon national des arts plastiques "Couleurs du spectre" s'est ouvert samedi à la maison de la culture "Ali Souaïhi" de Khenchela avec la présentation de plus de 200 œuvres. Plus de 100 toiles de plasticiens de plusieurs wilayas et des étudiants de l'école régionale des arts plastiques d'Azazga (Tizi Ouzou) et de l'annexe de Sétif l'école régionale des arts plastiques et une centaine d'œuvres du défunt artiste Lazhar Hakar (1945/2013) sont exposées au public, durant le salon, inauguré par le wali Salim Harizi dans le cadre du programme de commémoration du 72ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse révolution . Ce salon qui se poursuivra au 3 novembre constitue "un hommage au défunt plasticien Lazhar Hakar et permettra aux artistes et étudiants beaux-artistes d'échanger leurs expériences dans un espace riche en expressions artistiques", a indiqué Mme Samia Merzougui, directrice de la maison de la culture, organisatrice de la manifestation. Elle a également relevé que le salon expose 100 toiles du défunt artiste fils de la ville de Khenchela, Hakar Lazhar, en hommage à son parcours artistique au sein même de la galerie d'exposition baptisée de son nom. Une séance "café culturel" sera également consacrée à son parcours artistique avec la participation des hôtes de la manifestation dont l'ami du défunt Chafeï Boudebouz. Deux ateliers seront organisés lundi au profit des étudiants beaux-artistes de Tizi Ouzou et Sétif constituant un espace d'expérimentation, d'échanges et de formation pratique durant la manifestation, a ajouté Mme Merzoughi." Un autre atelier de dessin pour enfants sera également organisé sous le thème "mon empreinte au salon", sous l'encadrement de Khalil Hakar , selon la même source. Le hall de la maison de la culture accueille également une exposition des sculptures de l'artiste Boubakr Laghrour originaire de " et résidant aux Etats-Unis d'Amérique

CONSTANTINE :

Ouverture de la 5ème édition des Journées Ciné-Cirta

La 5ème édition des Journées Ciné-Cirta, placée sous le thème "Le cinéma amateur : l'autre mémoire du cinéma algérien", a été ouverte samedi après-midi à la maison de la culture Malek-Haddad de Constantine, en présence des autorités locales, civiles et militaires. Organisée par l'association culturelle Numidi-Arts à l'occasion du 72ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution, cette manifestation est initiée en coordination avec l'assemblée populaire de wilaya (APW), le centre algérien du cinéma (CAC) et le centre algérien de développement du cinéma (CADC), a précisé le président de Numidi-Arts, Lounis Yaou. Il a ajouté que cette nouvelle édition "vise à réhabiliter certaines images méconnues du cinéma algérien, à mettre en lumière les archives vivantes, les créations artistiques et les œuvres oubliées ayant immortalisées, au fil des années, l'histoire populaire et l'évolution sociale du pays". Dans son allocution d'ouverture, le directeur de la culture de la wilaya de Constantine, Farid Zaiter, a indiqué que cette manifestation "s'inscrit dans le cadre de la politique de soutien du ministère de la Culture et des Arts aux projets des associations culturelles et artistiques", soulignant que ces journées constituent un espace de rencontre et d'échange de connaissances et d'expériences entre amateurs du 7e art. Le programme de cette édition, qui se poursuivra jusqu'au 4 novembre prochain, prévoit des projections cinématographiques pour enfants et adultes , des rencontres, des débats et des ateliers de formation consacrés au 7e art, en plus de tables rondes dédiées à l'évolution du mouvement cinématographique amateur en Algérie, de masterclass, et de conférences sur l'histoire du cinéma et le cinéma numérique. Des représentations théâtrales, une exposition thématique et des soirées musicales figurent également au programme de cette manifestation qui sera marquée par la projection du film "Tahia Ya Didou" de Mohamed Zinet et par un hommage aux pionniers du cinéma amateur. Plusieurs autres activités liées au 7e art ont été lancées dans les établissements de jeunes de la wilaya, dans le cadre d'un programme parallèle destiné à élargir la participation à cette manifestation.

Projection de 63 courts métrages au deuxième Festival international du court métrage de Timimoun

Le deuxième Festival international du Court métrage de Timimoun (TISFF), prévu du 5 au 10 novembre prochain, verra la projection de 63 courts métrages, dont 37 en compétition, entre fictions, documentaires et films d'animation, a indiqué mardi à Alger son commissaire, Fayçal Sahbi. Seize courts métrages de fiction, 13 films documentaires et 8 films d'animation, de 39 nationalités, dont l'Algérie (pays hôte), la Palestine, l'Afrique du Sud, la Tunisie, Oman, l'Italie et le Brésil, seront en compétition, a détaillé M. Sahbi lors d'une rencontre avec la presse consacrée au programme du Festival. La cérémonie d'ouverture verra la projection du film d'animation "La Question" du cinéaste portugais Alberto Segre, alors que le film, "La route de Timimoun" du musicien-chanteur Hamid Baroudi marquera la clôture de cet événement. Le commissaire du 2e TISFF a tenu à souligner l'ambition de faire de Timimoun, "un espace de rencontre entre, réalisateurs, producteurs, critiques et professionnels du cinéma venus d'Algérie et du monde entier", présentant le Festival comme un "espace de soutien, dédié aux nouveaux talents ainsi qu'aux expériences cinématographiques indépendantes et innovantes". L'Algérie sera en compétition dans deux catégories, avec notamment, les courts métrages de fiction,"Off on Off" de Abdelmadjid Boulahbal, "By the Sea" d'Inès Daif et "Van Gogh and Me" de Hakim Traïdia et les films documentaires, "Window" de Abdelkader Guidoum, "Diwan au cœur de l'héritage" de Redouane Benmensour et "Le roman algérien (et l'histoire répète)" de Katia Kameli.

JOURNEES ALGERIENNES DU CINEMA CONTEMPORAIN A EL EULMA :

Séminaire sur la production de l'image cinématographique et les enjeux de l'IA

La "production de l'image cinématographique contemporaine entre les enjeux de l'intelligence artificielle (IA) et les défis du marketing commercial", a constitué le fil conducteur d'un séminaire de formation organisé dimanche au théâtre régional d'El Eulma dans le cadre des Journées algériennes du cinéma contemporain.

Ali Bentoumi, professeur des arts visuels à l'université de Tlemcen, a indiqué que l'émergence des technologies liées à l'IA a "ouvert de nouvelles possibilités dans la production, la formation et le traitement de l'image cinématographique, dépassant ainsi les méthodes de tournage traditionnelles en créant des mondes et des scènes virtuels, en contrôlant les couleurs, l'éclairage et le mouvement, donnant à l'image des formes d'expression variées". Il a ajouté que le défi actuel "ne réside pas dans la concurrence entre l'IA et l'homme, mais dans la détermination du rôle de l'artiste dans l'orientation et l'utilisation de ces technologies tout en préservant la créativité et l'originalité artistique de l'œuvre cinématographique". De son côté, Azzouz Benomar, enseignant de scénographie et des arts de la scène à l'université d'Oran 1, a abordé le sujet du "cinéma et sa relation avec le développement technologique", ce dernier ayant permis, selon lui, "la production d'images par différents moyens, que ce soit par la photographie traditionnelle, le montage numérique ou l'utilisation de l'IA au service d'un produit cinématographique de qualité". Le même intervenant a conclu



en affirmant que l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le cinéma "ouvre de nouvelles perspectives pour la créativité, mais soulève, en revanche, des questions liées à la propriété intellectuelle et aux droits légaux des œuvres produites, et impose des défis qui nécessitent de préserver le rôle de l'homme et sa vision artistique dans la production cinématographique". La cinéaste irakienne Fatima Abou Haroun, saluant, quant à elle, "le rôle du cinéma dans la transmission des questions humanitaires et le renforcement de la coopération culturelle arabe", a souligné que le cinéma "qui offre déjà des possibilités d'expression des idées et des émotions à travers l'image, l'éclairage et les détails visuels, est parfaitement capable de véhiculer des messages humanitaires, d'influencer le public et de laisser une empreinte qui parviendra aux générations futures". Les participants à ce séminaire ont abordé trois axes principaux, en l'occurrence "L'intelligence artificielle et les mutations de l'industrie cinématographique", "L'image cinématographique entre valeur esthétique et marketing commercial" et "L'authenticité de l'image cinématographique et les enjeux culturels et éthiques".

CYBERCRIMINALITE :

Avec l'IA, tout le monde peut devenir escroc

Plus besoin d'être un pirate informatique chevronné pour monter une escroquerie sophistiquée. Quelques instructions données à une IA peuvent désormais suffire à rédiger un courriel frauduleux convaincant, imiter la voix d'un proche ou fabriquer une vidéo destinée à tromper sa victime. Ce qui exigeait autrefois des compétences spécialisées devient accessible à un nombre croissant de délinquants. Et ce qui prenait des heures peut désormais être reproduit à grande échelle. Dans un communqué publié vendredi, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) met en garde contre cette transformation de la cybercriminalité. L'IA ne crée pas nécessairement de nouvelles infractions, mais elle démultiplie les moyens de commettre celles qui existent déjà. Les attaques deviennent plus rapides, moins coûteuses et surtout plus difficiles à déceler.

Des escroqueries toujours plus crédibles

L'une des principales évolutions concerne les techniques de manipulation. Les messages d'hameçonnage, destinés à soutirer des informations confidentielles, peuvent désormais être rédigés dans plusieurs langues, sans les maladresses qui permettaient parfois de les reconnaître. Les logiciels de génération d'images, de sons et de vidéos rendent également possibles des usurpations d'identité d'un réalisme croissant. La menace ne se limite pas aux particuliers. Entreprises, administrations et institutions financières peuvent être ciblées par des attaques combinant manipulation psychologique et intrusion informatique. L'IA permet d'automatiser certaines étapes, de personnaliser les approches et de multiplier les tentatives sans mobiliser davantage de personnel. Cette évolution accompagne une démocratisation de la cybercriminalité. Lors d'un congrès des Nations Unies consacré à la prévention du crime, en septembre, des experts ont décrit l'émergence d'une véritable économie de services criminels permettant d'acheter séparément des logiciels malveillants, des outils d'hameçonnage et un accès à des systèmes piratés. L'IA accélère cette transformation en abaissant encore les obstacles techniques. Les conséquences dépassent la seule fraude financière. En juillet, l'ONUDC et l'Union européenne avaient alerté sur la multiplication des centres d'escroquerie employant des victimes de traite des êtres humains, contraintes de participer à des opérations frauduleuses. Selon leurs estimations, plus de 300 000 personnes seraient ainsi exploitées en Asie du Sud-Est. Les escroqueries numériques auraient rapporté entre 18 et 37 milliards de dollars dans cette région en 2023.

L'IA, à la fois menace et remède

Face à ces pratiques, l'ONUDC préconise une réponse qui ne se limite pas à renforcer les protections informatiques. Contrôles d'accès, surveillance des réseaux et recherche de vulnérabilités restent indispensables. Mais ils doivent s'accompagner de campagnes de sensibilisation, de dispositifs de signalement et



d'une meilleure prise en charge des victimes. Paradoxalement, l'IA constitue aussi une partie de la réponse. Les mêmes capacités d'analyse qui permettent aux criminels d'automatiser leurs attaques peuvent aider les enquêteurs à repérer des transactions suspectes, identifier des comportements inhabituels sur les réseaux ou détecter des contenus manipulés.

Une convention internationale encore en attente

Pour l'ONUDC, le principal obstacle reste néanmoins géographique et juridique. Une escroquerie peut être organisée dans un pays, viser des victimes dans un autre et utiliser des serveurs installés dans un troisième. Les enquêteurs doivent alors composer avec des législations différentes et des procédures de coopération souvent trop lentes. C'est précisément ce que cherche à corriger la Convention des Nations Unies contre la cybercriminalité, ouverte à la signature depuis octobre 2025. Le traité prévoit notamment de faciliter les échanges de preuves électroniques et de créer un réseau de coopération accessible 24 heures sur 24. Ses dispositions ont été conçues pour rester applicables aux nouvelles technologies, y compris à l'IA. Mais son efficacité reste à démontrer. Au 30 octobre 2026, 96 États avaient signé la convention et trois l'avaient ratifiée sur les 40 nécessaires pour son entrée en vigueur. Le texte suscite aussi des inquiétudes parmi les défenseurs des libertés numériques, qui redoutent que les mécanismes d'échange de données puissent être détournés à des fins de surveillance ou de répression. Ses partisans y voient au contraire un instrument indispensable pour poursuivre des criminels opérant à l'échelle internationale. Toute la difficulté est d'accélérer la coopération policière sans affaiblir les garanties juridiques. Car si l'intelligence artificielle permet désormais aux cybercriminels d'agir en quelques secondes, la justice, elle, doit encore apprendre à franchir les frontières.

La Corée du Sud prévoit un budget record pour l'IA en 2027

La Corée du Sud prévoit des investissements record de 21.300 milliards de wons (14,3 milliards d'euros) pour l'intelligence artificielle et les semi-conducteurs dans son budget pour 2027, a annoncé lundi le président Lee Jae Myung. "Nous allouerons 21.300 milliards de wons aux semi-conducteurs, à l'IA physique et aux centres de données d'IA (...) soit près du double du montant de cette année", a déclaré M. Lee dans un discours devant le Parlement. Il a précisé que le gouvernement investirait 4.700 milliards de wons (près de 3,16 milliards d'euros) pour soutenir "des projets de développement d'IA de pointe, dans le but d'atteindre des performances de premier plan au niveau mondial pour notre propre modèle d'IA, un atout stratégique national". Cette proposition a été formulée lors d'un discours présentant les plans de dépenses de son gouvernement pour 2027. Au total, le projet de budget s'élève à 821.000 milliards de wons, soit une augmentation de 12,8 % par rapport au budget 2026, ce qui en fait le plus important jamais enregistré. Lee Jae Myung doit désormais obtenir l'adoption du projet par les députés, ce qui devrait être le cas compte tenu de la majorité dont dispose son parti au parlement. Concernant le budget de la défense, le président sud-coréen de centre-gauche a indiqué que son gouvernement souhaitait une augmentation de 8,2 % par rapport à cette année, pour atteindre 73.300 milliards de wons. Le gouvernement s'attachera à se doter de sous-marins à propulsion nucléaire et d'avions de chasse KF-21, et "à transformer rapidement nos forces armées en une force d'élite intelligente en mettant en place des systèmes intégrés, avec et sans pilote, basés sur l'IA, les robots et les drones", a également indiqué Lee Jae Myung.

AU TOUT PREMIER DIALOGUE SUR L'IA :

L'ONU discute la gouvernance mondiale de l'intelligence artificielle

HRRC appelle l'Organisation des Nations unies à tenir sa promesse d'inclure tous les États membres dans les discussions sur la gouvernance mondiale de l'intelligence artificielle. Nous insistons sur le fait que les accords internationaux visant à encadrer l'IA doivent refléter les priorités de toutes les nations, quel que soit leur niveau de développement technologique, car les risques et les bénéfices potentiels de cette technologie concernent des individus dans le monde entier. Le lundi 6 juillet, l'Organisation des Nations unies (ONU) a lancé la session inaugurale du Dialogue mondial sur la gouvernance de l'IA, visant à créer un système de gouvernance mondiale pour rendre l'intelligence artificielle (IA) plus éthique et inclusive. Le Dialogue, qui a eu lieu les 6 et 7 juillet à Genève, en Suisse, a rassemblé des représentants des gouvernements des États membres, du monde universitaire, des entreprises technologiques, de la communauté technique et de la société civile afin d'aborder les nombreuses questions soulevées par la prolifération de l'utilisation de l'IA dans divers secteurs. Au cours de ces deux journées, les participants ont discuté, entre autres, des opportunités et des implications de l'usage de l'IA, des moyens de réduire les inégalités d'accès à cette technologie, notamment dans le Sud global, du développement des systèmes d'IA sûrs et fiables, des approches de gouvernance mondiale et de collaboration internationale, ainsi que des différents rôles des droits humains et du droit international humanitaire dans le domaine de l'IA. D'autres sujets importants abordés au cours du Dialogue comprenaient l'impact environnemental de l'IA, le rythme rapide de son développement – qui dépasse la capacité des autorités à la réglementer – ainsi que les risques disproportionnés auxquels les femmes sont confrontées. Le Dialogue s'est appuyé sur les conclusions du premier rapport du Panel scientifique international indépendant sur l'IA, un groupe mandaté par l'Assemblée générale de l'ONU pour analyser les effets de l'IA. Le rapport a été présenté au siège de l'ONU à New York le 1er juillet, une semaine avant le lancement du Dialogue, pour lequel il a servi de base factuelle commune aux gouvernements participants. Plusieurs participants au Dialogue ont souligné que, pour que la gouvernance de l'IA soit éthique et inclusive, elle doit être façonnée par tous les États membres, et non seulement par une poignée d'acteurs des pays les plus avancés sur le plan technologique. António Guterres, secrétaire général de l'ONU, a déclaré: « L'IA progresse à une vitesse fulgurante. La question est de savoir si nous la gouvernerons ensemble ou si nous la laisserons nous gouverner. Pour la première fois, le Dialogue sur l'IA donne à chaque pays une place à la table. Nous devons désormais transformer cette participation mondiale en action globale — pour rendre l'IA plus sûre, plus équitable, plus accessible et plus éthique. » Parmi les défis les plus urgents figure la protection des enfants. « Dans 11 pays du Sud global, jusqu'à un enfant par classe a signalé que l'IA avait été utilisée pour créer des deepfakes à caractère sexuel le représentant », a déclaré Sonia Livingstone, membre du Panel sur l'IA. Afin de réduire les risques auxquels les enfants sont confrontés, Guterres a appelé les États participants à adopter un « engagement mondial pour la sécurité des enfants face à l'intelligence artificielle ».


أخبار وطنية
روبورتاجات
تحقيقات
حوارات
تسالي...
الديوان
EL-DIWAAN
يومية وطنية متخصصة ثقافية

ED DIWAN
Quotidien national d'informations culturelles
2401
Mardi 03 Novembre 2026

TIARET :

Réinhumation des dépouilles de 22 martyrs au nouveau carré des martyrs de la commune de Oued Lili

Les dépouilles de 22 martyrs ont été réinhumées, dimanche au nouveau carré des martyrs de la commune de Oued Lili, dans la wilaya de Tiaret, dans le cadre de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale. La cérémonie de réinhumation s'est déroulée sous la supervision des autorités locales, en présence de membres de la famille révolutionnaire et d'un grand nombre de citoyens.

Un accident de bus de transport de voyageurs fait 10 blessés à Sétif

Un accident de la circulation impliquant un bus de transport de voyageurs, survenu ce lundi matin dans la wilaya de Sétif, a fait 10 blessés, selon un bilan provisoire communiqué par la Direction générale de la Protection civile (DGPC). L'accident s'est produit sur la route nationale n°05, dans la commune de Sétif, après le dérapage suivi du renversement du bus. Alertés, les éléments de la Protection civile sont intervenus à 07h41 pour prendre en charge les victimes. Les dix blessés, souffrant de blessures légères, ont reçu les premiers soins sur place avant d'être évacués vers l'hôpital local. Pour mener à bien cette opération, la Protection civile a mobilisé quatre ambulances ainsi qu'un camion de secours. Au moment de la publication du communiqué, les opérations de secours étaient toujours en cours. Une enquête a été ouverte afin de déterminer les circonstances exactes et les causes de cet accident.

ESPAGNE :

Quatre morts dans un accident de la route dans le nord-ouest du pays

Quatre personnes, dont deux enfants, ont été retrouvées mortes dimanche à Malva, une commune de la province de Zamora, dans le nord-ouest de l'Espagne, suite à un accident de la route. L'accident s'est produit sur la route ZA-P-2314. Le véhicule a quitté la chaussée sur un tronçon rectiligne pour des raisons encore indéterminées, et a percuté un conduit d'évacuation des eaux en béton, a rapporté l'agence de presse espagnole EFE, citant des sources des autorités locales et de la Garde civile. Selon les médias locaux, la Garde civile espagnole a confirmé que les quatre victimes appartenaient à la même famille et étaient originaires d'Aspariegos, une ville de la province de Zamora proche du lieu de l'accident. Les victimes sont le conducteur et propriétaire du véhicule, âgé de 59 ans, sa fille de 29 ans et deux enfants de 2 et 3 ans.

Le pétrole recule de plus de 1 %

Les prix du pétrole ont reculé de plus de 1 % ce lundi matin, lors des premiers échanges sur les marchés asiatiques. Les contrats à terme sur le Brent ont perdu 1,51 dollar, soit une baisse de 1,33 %, pour s'établir à 111,92 dollars le baril. De son côté, le brut américain West Texas Intermediate (WTI) s'est établi à 102,34 dollars le baril, en recul de 1,78 dollar, soit 1,71 %.

NAUFRAGE D'UNE PLATEFORME PETROLIERE AU GABON:

Quatre corps sortis de l'épave

Quatre corps sur les cinq portés disparus ont été identifiés et sortis de l'épave une semaine après le naufrage d'une plateforme pétrolière au large du Gabon, selon un communiqué du gouvernement samedi, les recherches se poursuivent pour retrouver le corps du dernier disparu annoncé mort mardi. "Les quatre corps ont été identifiés sous le contrôle du procureur de la République avec l'appui d'un médecin légiste", trois citoyens gabonais et un croate, a déclaré le ministre Olivier Mouckocko, porte-parole du gouvernement par intérim, dans une déclaration filmée samedi, diffusée dimanche sur la télévision publique Gabon24. "Les recherches se poursuivent pour retrouver la dernière personne portée disparue", assure le porte-parole, un ressortissant indien, dont la mort avait été annoncée mardi par les autorités "au regard des témoignages recueillis auprès de secourus". Le président de la République Brice Oligui Nguema "a instruit le gouvernement de veiller à ce que les familles soient accompagnées dignement et dilligement par les entreprises concernées et à ce que les 110 personnes secourues continuent de recevoir le soutien nécessaire", a poursuivi le communiqué



du ministre. Sur les 115 personnes présentes à bord lors du naufrage, 110 ont été secourues. L'incident "s'est produit vers 20H37 heure locale (19H37 GMT) samedi 24 octobre, impliquant la plateforme de forage Prospector 5" au large de Mayumba, dans le sud du Gabon, "dans le cadre des préparatifs d'une campagne de forage planifiée", avait rapporté la société Borr Drilling, qui exploitait la plateforme. **S. Souad**

L'UNESCO alerte sur la hausse de l'impunité des meurtres de journalistes

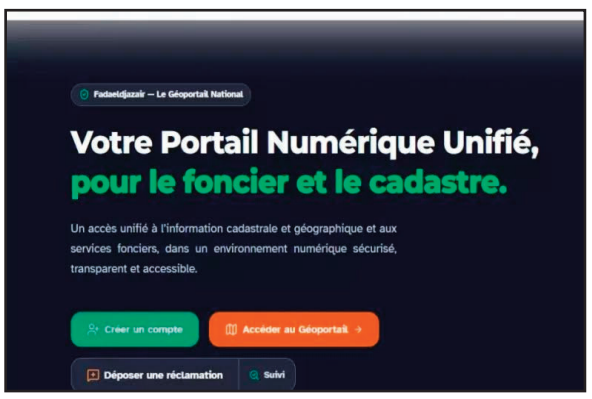


L'impunité des meurtres de journalistes est en hausse pour la première fois depuis 2012, alerte l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) dans un rapport publié lundi, à l'occasion de la Journée internationale de la fin de l'impunité pour ces crimes. Cette année, "le taux global d'impunité pour les assassinats de journalistes a augmenté d'un point de pourcentage pour atteindre 86%", est-il exposé dans le rapport. Depuis 2012, ce taux n'avait cessé de diminuer, passant de son niveau record de 95% à 85% en 2024. Le taux d'impunité recouvre les meurtres dont les enquêtes n'ont pas abouti ou sont toujours en cours. Six auteurs de meurtres de journalistes sur sept échappent ainsi à la justice. "Les enquêtes et les poursuites judiciaires concernant les assassinats de journalistes dans les zones de guerre restent particulièrement insuffisantes", a souligné devant la presse Mariya Gabriel, sous-directrice générale pour la communication et l'information à l'UNESCO. Elle précise que l'organisation internationale "n'est pas une cour de justice" mais elle fait "pression pour que justice soit rendue". Le rapport, publié tous les deux ans, dénombre 189 journalistes, professionnels des médias et créateurs de contenu sur les réseaux sociaux exerçant une activité journalistique tués en 2024 et 2025, dont 14 femmes. C'est la période de deux ans la plus mortifère pour des journalistes depuis dix ans. Les deux tiers d'entre eux (67%) ont été tués dans des zones de conflit, notamment en Palestine. **F.Kheira**

FONCIER :

Lancement d'une nouvelle version du portail numérique "Fadaeldjazair"

La Direction générale du Domaine national (DGDN) a annoncé le lancement officiel d'une nouvelle version actualisée du géo-portail "Fadaeldjazair", destiné à faciliter l'accès à distance des citoyens et des professionnels aux informations et documents fonciers. Dans un communiqué rendu public, samedi, la DGDN a précisé que le lancement de cette version, qui coïncide avec la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution de libération nationale, s'inscrit dans le cadre de la poursuite du développement de la plateforme afin de s'adapter à la transformation numérique et de perfectionner les mécanismes de diffusion de l'information foncière ainsi que la prestation des services numériques liés au domaine national. Cette nouvelle édition du portail (https://fadaeldjazair.mf.gov.dz) se distingue par une base de données unifiée et centralisée regroupant les informations au sein d'un système technique intégré. Elle comprend également une carte interactive améliorée pour optimiser l'affichage des biens fonciers et l'exploration des sites, avec une délimitation



précise du bien facilitant l'identification de son emplacement et l'exploration de son environnement géographique. **L.Nacer**

DRAME :

Neuf morts dans le crash d'un petit avion en Floride

Neuf personnes sont mortes dimanche dans le crash d'un petit avion en Floride, dans le sud-est des Etats-Unis, a annoncé le ministre américain des Transports. Evoquant une "terrible tragédie", le ministre Sean Duffy a indiqué que les neuf personnes à bord étaient décédées. Cet avion, parti d'Austin au Texas, se dirigeait vers les Bahamas quand il s'est écrasé à 12H50 locales dans le comté de Palm Beach, où le président américain Donald Trump détient sa résidence Mar-a-Lago, a précisé le ministre. L'appareil était un Learjet 60, un avion d'affaires, et s'est écrasé dans un quartier résidentiel, a-t-il ajouté. Confirmant ces informations, le régulateur aérien américain (FAA) a annoncé qu'il mènerait une enquête avec l'agence fédérale américaine de sécurité des transports (NTSB) pour faire la lumière sur l'incident. Selon les informations données par le bureau du shérif local, l'avion s'est écrasé à seulement 10 km environ à vol d'oiseau de la luxueuse résidence du président américain. Donald Trump l'avait quittée en fin de matinée dimanche, et se trouvait en route pour l'Iowa et le Kansas au moment de l'incident, pour deux rassemblements de campagne à l'approche de la fin des élections de mi-mandat, dans lesquelles son parti semble mal embarqué. **N.Nadia**

MAURITANIE:

Sauvetage de plus de 130 migrants en route vers les Canaries

La marine mauritanienne a secouru samedi une embarcation transportant 134 personnes et faisait route vers les îles Canaries, dans le chenal du port de Nouadhibou (nord), a annoncé l'armée. L'armée mauritanienne a dit avoir assuré le "sauvetage" d'une embarcation qui "comprenait 118 hommes, 14 femmes et deux enfants" de différentes nationalités, non précisées, dans un communiqué publié samedi. "Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par la marine pour sauver des vies en mer, lutter contre l'immigration clandestine, lutter contre les réseaux de trafic d'immigrants et renforcer la sécurité et la sûreté dans le domaine maritime", a-t-elle affirmé.

BULGARIE :

Iliana Iotova remporte le second tour de la présidentielle

La présidente bulgare sortante, Iliana Iotova, a remporté le second tour de l'élection présidentielle de dimanche, selon les sondages à la sortie des urnes publiés par la télévision nationale bulgare. Les Bulgares se sont rendus aux urnes dimanche matin dans le cadre du second tour des élections en vue d'élire le président et le vice-président du pays. Près de 6,6 millions d'électeurs étaient inscrits pour choisir entre la présidente sortante Iliana Iotova, candidate à la présidence avec Kiril Valchev comme colistier à la vice-présidence, et Andrey Gurov, candidat à la présidence avec Georgi Kandev comme colistier.

AVEC UN POIDS RECORD :

La plus grosse carpe du monde a été pêchée en Hongrie

Un pêcheur anglais a décroché un nouveau record du monde en remontant le plus gros spécimen de carpe commune, dans un plan d'eau en Hongrie. Cette prise l'a rempli d'une immense fierté mais aussi du souvenir de son père avec qui il pêchait quand il était petit. «Je suis vraiment sans voix. J'ai du mal à y croire. Mon téléphone n'arrête pas de sonner ! Je suis juste un gars de Blackburn qui adore pêcher, et voilà que je suis DÉTENTEUR D'UN RECORD DU MONDE !» C'est avec ces mots qu'Ash Egarty, un Anglais de 32 ans, a partagé la nouvelle auprès de sa communauté sur Instagram.

COLOMBIE :

Un attentat à l'explosif fait quatre morts, dont un bébé de deux mois

L'attaque s'est produite dimanche soir aux abords d'une base militaire dans la ville de Planadas, au sud de la province du Tolima. Un camion bourré d'explosifs a sauté et endommagé une partie de l'hôpital et plusieurs habitations.. Quatre personnes, dont un bébé de deux mois, sont mortes après un attentat à l'explosif dimanche soir dans l'ouest de la Colombie, a annoncé la gouverneure du département du Tolima alors que le pays traverse la pire vague de violences depuis dix ans. L'attaque s'est produite dimanche soir aux abords d'une base militaire dans la ville de Planadas, au sud de la province du Tolima. Un camion bourré d'explosifs a sauté et endommagé une partie de l'hôpital et plusieurs habitations.